

Étude des crédits

2023-2024

DIRECTEUR DES POURSUITES
CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers de l'opposition officielle

Document préparé par le
Directeur des poursuites criminelles et pénales

Étude des crédits

2023-2024

DIRECTEUR DES POURSUITES
CRIMINELLES ET PÉNALES

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS	PAGE	
P.1	SOMMES DÉPENSÉES EN 2021-2022 (ET PRÉVISIONS POUR 2022-2023) PAR LE MINISTÈRE ET CHACUN DE SES ORGANISMES POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION. VENTILER SELON LA CATÉGORIE DE DÉPENSES, SOIT S'IL S'AGIT D'ACHAT DE LOGICIELS OU DE LICENCES, DE MATÉRIEL, D'ENTRETIEN OU DE SERVICES PROFESSIONNELS (INTERNE, EXTERNE OU DU CSPQ).	1
P.2	POUR CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES INSTANCES RELEVANT DU MINISTÈRE POUR L'ANNÉE 2022-2023, INDIQUER : A) LA LISTE DES EMPLOYÉS OU DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, EN INDIQUANT LE POSTE QU'ILS OCCUPENT ET LEUR RÉMUNÉRATION; B) LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT VU LEUR MANDAT ÊTRE RENOUVELÉ EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT; INCLURE LEUR RÉMUNÉRATION; C) LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉES EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT; INCLURE LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CV; D) LA LISTE DES PERSONNES AYANT DÉMISSIONNÉ DE LEUR POSTE; E) LEURS FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE VOYAGE, DE REPAS ET DE REPRÉSENTATION.	2
P.6	COPIE DU PLAN DIRECTEUR INFORMATIQUE TRIENNAL; INDIQUER LES RÉALISATIONS EN 2022-2023. INDIQUER ÉGALEMENT LES SOMMES AVANCÉES AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE PAR LE FONDS DE SUPPLÉANCE DU CONSEIL DU TRÉSOR POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES DE CERTIFICATION, ET CE, POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES IMPLIQUANT LE GOUVERNEMENT, SES MINISTÈRES ET SES ORGANISMES.	3
P.7	LISTE ET DÉTAIL DE TOUS LES MANDATS DONNÉS À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC PAR LE MINISTÈRE ET PAR CHAQUE ORGANISME QUI EN RELÈVE POUR LA LOCATION, L'ACHAT, LA RÉNOVATION, LA DÉCORATION ET AUTRES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022-2023.	4
P.9	LISTE DE TOUS LES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS, COMITÉS CONJOINTS, COMITÉS-CONSEILS, COMITÉS CONSULTATIFS, DONT A FAIT PARTIE LE MINISTÈRE OU SES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES INSTANCES AVEC D'AUTRES MINISTÈRES, ORGANISMES, AGENCES OU PARTENAIRES EN 2022-2023. POUR CHAQUE COMITÉ, FOURNIR UNE COPIE DE TOUT DOCUMENT PRODUIT, ET PRÉCISER : - LE MANDAT; - LES MEMBRES; - LE BUDGET; - LE MONTANT VENTILÉ POUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENTS, DE REPAS OU AUTRES; - LE NOMBRE DE RENCONTRES EFFECTUÉES EN 2022-2023; - LES RÉSULTATS OBTENUS EN 2022-2023 ET LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024.	5
P.10	NOMBRE DE RENCONTRES FÉDÉRALES-PROVINCIALES-TERRITORIALES DES MINISTRES ET DES SOUS-MINISTRES DE LA JUSTICE EN 2022-2023. INDIQUER, POUR CHACUNE : A. LES COÛTS; B. LES DATES ET LIEUX; C. LES PERSONNES PRÉSENTES; D. LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR; E. LES PROCÈS-VERBAUX; F. LES RÉSULTATS OBTENUS ET LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024 (INCLURE UNE COPIE DE TOUT RAPPORT ET DE TOUTE ENTENTE RENOUVELÉE); G. LES RENCONTRES INSCRITES À L'AGENDA POUR 2022-2023.	14
P.11	NOMBRE ET POURCENTAGE D'EMPLOYÉS OCCASIONNELS PAR SECTEUR AU MINISTÈRE ET DANS CHAQUE ORGANISME QUI EN RELÈVE EN 2022-2023 ET COMPARAISON AVEC LES CINQ ANNÉES FINANCIÈRES PRÉCÉDENTES. PRÉCISER POUR CHAQUE SECTEUR ET POUR CHAQUE ANNÉE LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE D'EMPLOYÉS DEVENUS PERMANENTS.	15
P.12	LISTE ET COPIE DE TOUS LES SONDAGES EFFECTUÉS PAR LE MINISTÈRE OU LE CABINET ET PAR CHAQUE ORGANISME QUI EN RELÈVE EN 2022-2023, EN INDIQUANT LES COÛTS, LE SUJET ET, LE CAS ÉCHÉANT, LA FIRME RETENUE POUR LE RÉALISER.	16
P.13	POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, INDIQUER POUR 2022-2023 : A. LA LISTE DE TOUS LES CONCOURS ET TIRAGES RÉALISÉS; B. LES PRIX REMIS AUX GAGNANTS DES CONCOURS ET DES TIRAGES, AINSI QUE LA VALEUR DE CES PRIX; C. L'OBJECTIF VISÉ PAR LA TENUE DE CHACUN DES CONCOURS; D. LA LISTE DES CONCOURS QUI ONT PRIS FIN.	17

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGE
P.14	POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, CONCERNANT LES CAMPAGNES DE PUBLICITÉ ET DE SENSIBILISATION, FOURNIR POUR 2022-2023: A. LE NOM DE TOUTES LES CAMPAGNES; B. LES COÛTS DE CES CAMPAGNES; C. LE NOM DE LA FIRME OU DU PROFESSIONNEL RETENU POUR LA RÉALISER; D. LES DATES DE DIFFUSION DE LA CAMPAGNE; E. LES OBJECTIFS VISÉS PAR CHAQUE CAMPAGNE.	18
P.15	POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, INDIQUER POUR 2022-2023 : A. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS ET LE NOM DES EMPLOYÉS AFFECTÉS AUX COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES; LE MONTANT DÉPENSÉ PAR LA DIRECTION, DÉPARTEMENT OU DIVISION DES COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES; B. LE NOMBRE ET LE DÉTAIL DES RENCONTRES DES EMPLOYÉS AFFECTÉS AUX COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES AVEC D'AUTRES INSTANCES OU ORGANISMES PUBLICS, VENTILÉ PAR INSTANCE OU ORGANISME; C. LE MONTANT TOTAL DES SOMMES INVESTIES EN VEILLE MÉDIATIQUE EN 2021-2022 AU SEIN DE LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS. FOURNIR LE NOM DU OU DES FOURNISSEURS DE SERVICES ET LE DÉTAIL DES FACTURES PAYÉES; D. LE MONTANT TOTAL DES SOMMES INVESTIES EN VEILLE MÉDIATIQUE EN 2021-2022 AU SEIN DU CABINET DE LA MINISTRE. FOURNIR LE NOM DU OU DES FOURNISSEURS DE SERVICES ET LE DÉTAIL DES FACTURES PAYÉES.	19
P.20	Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités, auxquels ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2021-2022. Indiquer : le lieu; le coût; la ou les dates de participation; le nombre de participants; le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité; le nom de la formation ou de l'activité.	21
P.21	POUR TOUT ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, CONCERNANT LE BUREAU DE LA PRÉSIDENTE : A. LE NOMBRE DE RENCONTRES, DE REPAS OU DE RÉUNIONS ET LES FRAIS AFFÉRENTS; B. LA LISTE DES PERSONNES À RENCONTRER, EN PRÉCISANT LE BUT DE LA RENCONTRE; C. LES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE VOYAGE, DE REPAS ET DE REPRÉSENTATION; D. LA LISTE DES PARTICIPATIONS À DES COLLOQUES OU À DES CONGRÈS, ET LA LISTE DES PARTICIPANTS, INCLUANT LES COÛTS AFFÉRENTS.	35
P.22	POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTION, LE MONTANT GLOBAL ALLOUÉ AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN, POUR 2022-2023 : A. LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION; B. LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES; C. LE MONTANT QUI LEUR A ÉTÉ ACCORDÉ. FOURNIR ÉGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ REJETÉS POUR CHAQUE PROGRAMME.	36
P.27	POUR 2022-2023, INDIQUER LES SOMMES INVESTIES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE ET LES SOMMES PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2023-2024. ÉTAT DE SITUATION, AU 31 MARS 2023, DE SA MISE EN ŒUVRE.	37
P.67	Liste des mandats accordés en 2022-2023 à des avocats de la pratique privée, à des professeurs de droit ou à des juges par le ministère de la Justice et par tous les autres ministres du gouvernement. Précisez : A. LE NOM ET L'ADRESSE DU PROFESSIONNEL; B. LA DESCRIPTION DU MANDAT, LE CAS ÉCHÉANT, INDIQUER LES MANDATS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE PROLONGATION; C. LE COÛT HORAIRE ET LE COÛT TOTAL DU MANDAT JUSQU'À MAINTENANT; LE CAS ÉCHÉANT, INDIQUER LES MANDATS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE DÉROGATION QUANT AU TAUX HORAIRE APPLICABLE; E. LE NOM D'UNE ÉTUDE, DU CABINET OU DE LA SOCIÉTÉ DU PROFESSIONNEL, LE CAS ÉCHÉANT; F. UNE COMPARAISON DU COÛT TOTAL DE CES MANDATS AVEC LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES FINANCIÈRES PRÉCÉDENTES, POUR CHAQUE MINISTRE ET ORGANISME.	38
P.68	Liste, détail et coûts des mandats donnés par le ministère de la Justice et par tous les autres ministères et organismes du gouvernement à des avocats, notaires et légistes de la pratique privée ou à la retraite dans le cadre d'avis, consultation, assistance ou rédaction concernant la législation, pour les années 2022-2023.	39
P.79	POUR 2022-2023, STATISTIQUES RELATIVES AU NOMBRE DE MANDATS CIVILS, CRIMINELS ET PÉNAUX OCTROYÉS À DES AVOCATS ET À DES NOTAIRES DE LA PRATIQUE PRIVÉE POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET POUR LA DIRECTION DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES.	40
P.80	AU 31 MARS 2023, LE NOMBRE DE SUBSTITUTS DU PROCUREUR GÉNÉRAL RELEVANT DU DPCP POUR CHAQUE DISTRICT JUDICIAIRE. COMPARAISON AVEC LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES.	41
P.81	POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES, LE NOMBRE DE PROCUREURS AYANT DÉMISSIONNÉ. INDIQUER LES DÉPENSES LIÉES À LEUR DÉPART.	44

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGE
P.82	NOMBRE DE PROCUREURS DE LA COURONNE AFFECTÉS À DES DOSSIERS SPÉCIALISÉS EN 2023-2023 (EX. : GANGS DE RUE, CRIMES SEXUELS, CRIME ORGANISÉ, CRIMES ÉCONOMIQUES, ETC.). VENTILATION PAR CATÉGORIE ET PAR DISTRICT JUDICIAIRE.	45
P.83	NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS RELATIFS AUX GANGS DE RUE EN 2022-2023.	49
P.84	COÛTS ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES CONCERNANT LE TRIBUNAL SPÉCIALISÉ EN MATIÈRE DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE, ET CE, POUR LES DISTRICTS DE BEAUHARNOIS, BEDFORD, DRUMMOND, SAINT-MAURICE, QUÉBEC, LAVAL, SAINT-FRANÇOIS, MONTMAGNY, MÉGANTIC ET MINGAN. A) LA VENTILATION DES EFFECTIFS EN 2022-2023 ET LES PRÉVISIONS D'EMBAUCHES ET DE DÉPARTS POUR 2023-2024; B) LE NOMBRE DE DOSSIERS EN MATIÈRE DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE TRAITÉS EN 2022-2023 ET LES DÉLAIS; C) LES COÛTS ENGENDRÉS PAR L'IMPLANTATION DU TRIBUNAL SPÉCIALISÉ EN MATIÈRE DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE; D) LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024.	50
P.87	ÉVOLUTION PAR MOIS DES EFFECTIFS DANS LE NORD (NOTAMMENT JUGES, TRAVAILLEURS PARAJUDICIAIRES, INTERPRÈTES ET PROCUREURS).	52
P.89	STATISTIQUES SUR LE NOMBRE D'ACCUSÉS LIBÉRÉS À LA SUITE D'UNE REQUÊTE EN ARRÊT DES PROCÉDURES POUR DÉLAIS DÉRAISONNABLES. INDIQUER LE NOMBRE DE REQUÊTES PRÉSENTÉES, LE NOMBRE DE REQUÊTES ENTENDUES, LE NOMBRE DE PROCÈS ABANDONNÉS, LE NOMBRE DE DOSSIERS À RISQUE.	53
P.90	POUR CHAQUE DISTRICT JUDICIAIRE, LE NOMBRE DE DOSSIERS QUI ONT BÉNÉFICIÉ DE PROGRAMMES DE NON-JUDICIARISATION OU DE PROGRAMME D'ADAPTABILITÉ, EN INDIQUANT LES TYPES D'INFRACTION (VOLS, VOIES DE FAIT, ETC.).	54
P.91	TOUT DOCUMENT PRÉPARÉ VISANT L'AMÉLIORATION DE L'ACCOMPAGNEMENT OU DU PARCOURS JUDICIAIRE D'UNE VICTIME DE VIOLENCE SEXUELLE ET CONJUGALE.	57
P.92	LA LISTE ET L'ÉTAT DES PRINCIPALES CAUSES PENDANTES EN MATIÈRE CRIMINELLE AU 31 MARS 2023.	61
P.94	LA LISTE DES PROCÈS EN MATIÈRE CRIMINELLE QUI ONT AVORTÉ POUR 2022-2023. INDIQUER LE NOMBRE ET LA NATURE DES ACCUSATIONS QUI SONT TOMBÉES.	62
P.95	NOMBRE DE POURSUITES INTENTÉES PAR LE DPCP À LA SUITE DES VÉRIFICATIONS DE LA COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION.	63
P.96	NOMBRE DE POURSUITES INTENTÉES PAR LE DPCP À LA SUITE DES VÉRIFICATIONS DU COMMISSAIRE AU LOBBYISME, PAR SECTEUR VISÉ PAR LA LOI ET EFFECTUÉES EN 2022-2023.	64
P.97	BILAN DÉTAILLÉ DES MESURES DE LA STRATÉGIE DES DÉLAIS EN MATIÈRE CRIMINELLE ET PÉNALE, VENTILÉ ET SOMMES OCTROYÉES PAR MESURE EN DATE DU 31 MARS 2023.	65
P.106	BILAN DE MISE EN ŒUVRE PAR MESURE, AVEC ÉCHÉANCIER ET SOMMES VERSÉES POUR CHACUNE DES MESURES DU PLAN DE MODERNISATION DE LA JUSTICE. VENTILATION DÉTAILLÉE DE L'UTILISATION DES BUDGETS.	66
P.107	LISTE DES MESURES SUSPENDUES DU PLAN DE MODERNISATION DE LA JUSTICE.	68
P.108	LISTE DES MESURES MODIFIÉES DU PLAN DE MODERNISATION DE LA JUSTICE.	69
P.130	LISTE DES POURSUITES INTENTÉES PAR LE DPCP À LA SUITE DES VÉRIFICATIONS OU DES ENQUÊTES EFFECTUÉES PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES OU LA COMMISSION MUNICIPALE AUPRÈS DE MUNICIPALITÉS, D'ÉLUS OU DE FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX.	70
P.132	NOMBRE DE RENCONTRES DU COMITÉ FÉDÉRAL-PROVINCIAL DES POURSUIVANTS EN 2022-2023. FOURNIR TOUT DOCUMENT DÉPOSÉ ET INDIQUER : A. LES COÛTS; B. LES DATES ET LIEUX; C. LES PERSONNES PRÉSENTES; D. LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR.	71
P.158	NOMBRE DE POURSUITES, PAR RÉGION, INTENTÉES EN 2022-2023 PAR LE DPCP RELATIVEMENT À DES INFRACTIONS À LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE (L.R.Q. CHAP. C. 11), INCLUANT LE TABLEAU DES RÉSULTATS ET LA VENTILATION PAR ARTICLE.	72
P.163	CONCERNANT LA LUTTE À LA VIOLENCE CONJUGALE ET FAMILIALE, FOURNIR : A. UNE VENTILATION DES BUDGETS ALLOUÉS POUR COMBATTRE LE PHÉNOMÈNE DE LA VIOLENCE CONJUGALE ET FAMILIALE EN 2022-2023; PRÉVISIONS POUR 2023-2024; B. LE BILAN DES MESURES ENTREPRISES POUR VENIR EN AIDE AUX FEMMES ET AUX ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE ET FAMILIALE, ET POUR COMBATTRE CE PHÉNOMÈNE.	73

N.B. À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, LES DONNÉES PRÉSENTÉES DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE DES CRÉDITS SONT ÉTABLIES EN DATE DU 28 FÉVRIER 2023.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **01**

INDIQUER LA SOMME DÉPENSÉE EN 2022-2023 (PRÉVISIONS POUR 2023-2024) PAR VOTRE MINISTÈRE ET SES ORGANISMES POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION. PRÉCISER S'IL S'AGIT D'ACHATS DE LOGICIELS, DE MATÉRIEL OU DE SERVICES PROFESSIONNELS (INTERNE, EXTERNE OU DU CSPQ).

	2022-2023
LOGICIELS	114 096 \$
MATÉRIEL	534 928 \$
SERVICES PROFESSIONNELS	
• INTERNE	5 649 477 \$
• EXTERNE	563 416 \$
TOTAL	6 861 917 \$

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **02**

POUR CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES INSTANCES RELEVANT DU MINISTÈRE POUR L'ANNÉE 2022-2023, INDIQUER :

- A) LA LISTE DES EMPLOYÉS OU DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, EN INDIQUANT LE POSTE QU'ILS OCCUPENT ET LEUR RÉMUNÉRATION ;**
- B) LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT VU LEUR MANDAT ÊTRE RENOUVELÉ EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT ; INCLURE LEUR RÉMUNÉRATION ;**
- C) LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉES EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT ; INCLURE LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CV ;**
- D) LA LISTE DES PERSONNES AYANT DÉMISSIONNÉ DE LEUR POSTE ;**
- E) LEURS FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE VOYAGE, DE REPAS ET DE REPRÉSENTATION.**

Cette question ne s'applique pas au DPCP (aucun conseil d'administration).

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **06**

COPIE DU PLAN DIRECTEUR INFORMATIQUE TRIENNAL; INDIQUER LES RÉALISATIONS EN 2022-2023. INDIQUER ÉGALEMENT LES SOMMES AVANCÉES AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE PAR LE FONDS DE SUPPLÉANCE DU CONSEIL DU TRÉSOR POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES DE CERTIFICATION, ET CE, POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES IMPLIQUANT LE GOUVERNEMENT, SES MINISTÈRES ET SES ORGANISMES.

LES RÉALISATIONS 2022-2023

- Décision et dossier de poursuite (Terminé le 10 juillet 2022)
- Déploiement des solutions d'affaires – Volet criminel (Réalisation en cours)
- Refonte du site intranet (Dossier d'opportunité approuvé le 10 février 2023)

Aucune somme n'a été avancée en 2022-2023 par le fonds de suppléance du Conseil du trésor.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **07**

LISTE ET DÉTAIL DE TOUS LES MANDATS DONNÉS À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC PAR LE MINISTÈRE ET PAR CHAQUE ORGANISME QUI EN RELÈVE POUR LA LOCATION, L'ACHAT, LA RÉNOVATION, LA DÉCORATION ET AUTRES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022-2023.

Date	Nombre de mandats	Description du mandat	Dépense 2022-2023
2022-04-01	1	Projet immobilier : 878, rue de Tonnancour, Trois-Rivières	677 631 \$
2022-10-01	1	Projet immobilier : 1680 boulevard Saint-Joseph, Drummondville	66 055 \$
2021-07-19	1	Projet immobilier : 33, rue de la Cour, Rivière-du-Loup	265 407 \$
2022-07-22	1	Honoraires pour préparation de mandat – 106, rue Napoléon, Sept-Îles	119 \$
Multiple	5	Travaux liés à la sécurité	30 402 \$
Multiple	10	Travaux divers	16 085 \$
		Total	1 055 699 \$

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **09**

LISTE DE TOUS LES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS, COMITÉS CONJOINTS, COMITÉS-CONSEILS, COMITÉS CONSULTATIFS, ACTIFS EN 2022-2023, DONT A FAIT PARTIE LE MINISTÈRE OU SES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES INSTANCES AVEC D'AUTRES MINISTÈRES, ORGANISMES, AGENCES OU PARTENAIRES. POUR CHAQUE COMITÉ, FOURNIR UNE COPIE DE TOUT DOCUMENT PRODUIT, ET PRÉCISER :

- A. LE MANDAT;**
- B. LES MEMBRES;**
- C. LE BUDGET;**
- D. LE NOMBRE DE RENCONTRES EFFECTUÉES EN 2022-2023;**
- E. LES RÉSULTATS OBTENUS EN 2022-2023 ET LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024.**

Comité	Mandat	Membres	Nombre de rencontres 20 22-2023
Comité régional mixte des représentants de la justice pénale	Faciliter la communication pour la recherche de solutions pratiques dans la gestion des dossiers avec des partenaires des autres ministères des gouvernements du Québec et du Canada.	M ^e Josée Lemieux	4
Comité stratégique en sécurité urbaine de Montréal – CoSSUM	Ce comité stratégique a pour mandat d'assurer la complémentarité des actions mises en œuvre en sécurité urbaine par tous les acteurs gouvernementaux et institutionnels concernés, définir les interventions le plus urgentes à mettre en œuvre et définir une stratégie régionale de prévention en sécurité urbaine à moyen et à long terme.	M ^e Anny Bernier	4
Groupe de travail interministériel – Tribunal spécialisé	Participer aux travaux concernant la mise sur pied du tribunal spécialisé en matière de violences sexuelles et de violence conjugale. Le groupe de travail est dirigé par le SMA Patrick-Thierry Grenier. Plusieurs partenaires sont présents. Ce groupe a été créé à la suite du dépôt du rapport Rebâtir la confiance dont une des recommandations était la création d'un tribunal spécialisé. Ce groupe de travail a produit un premier rapport le 19 août 2021. Les travaux se poursuivent depuis.	M ^e Anny Bernier M ^e Eliane Beaulieu M ^e Joëlle Huot M ^e Josée Lemieux M ^e Audrey-Mercier-Turgeon	1
Comité sur le renouvellement de l'entente de communication des renseignements provenant des tribunaux	Renouveler l'entente relative aux informations concernant les sentences de 1995 conclue entre le Canada et le Québec.	M ^e Annouck Balzer M ^e Josée Lemieux M ^e Mélissa-Ann MacFarland M. Dominic Saindon	8

Comité	Mandat	Membres	Nombre de rencontres 2022-2023
Comité coordination des hauts fonctionnaires (CCHF)	Soulever les enjeux juridiques des provinces, échanger sur les meilleures pratiques, discuter des points à soulever aux réunions des ministres et sous-ministres FPT.	M ^e Véronic Champagne M ^e Anthony Cotnoir	2
Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada (CHLC)	Discuter des modifications à apporter aux lois en matière criminelle et pénale.	M ^e Anny Bernier M ^e Justin Tremblay M ^e Nicolas Abran	1
Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada (CHLC) – Section pénale	Puisque la responsabilité constitutionnelle du système canadien de justice pénale est partagée entre les gouvernements fédéral, provincial et territorial, cette section offre une occasion unique de déterminer les enjeux juridiques et opérationnels à traiter et elle donne la possibilité de formuler des recommandations de réforme législative dans le domaine du droit pénal.	M ^e Anny Bernier	5
Comité des hauts dirigeants – services intégrés en abus et maltraitance (SIAM)	Comité formé des hauts dirigeants des organismes partenaires du SIAM qui sont responsables de déterminer les orientations du projet.	M ^e Josée Lemieux	3
Comité d'élaboration et de suivi du Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2022-2027 (PAM3)	Assurer le suivi de la mise en œuvre du Programme des aînés en maltraitance (PAM).	M ^e Maya Ducasse-Hathi (jusqu'en décembre 2022) M ^e Frédérique Bouvier	1
Comité national aviseur pour le suivi de l'Entente-cadre nationale pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées et le suivi des processus d'intervention concertés (PIC)	Assurer la coordination de la mise en œuvre, de la mise en application et du suivi d'un processus d'intervention concerté dans chacune des régions socio sanitaires du Québec.	M ^e Maya Ducasse-Hathi (jusqu'en décembre 2022) M ^e Frédérique Bouvier et M ^e Amélie Savard	1
Comité des responsables nationaux de l'entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitements physiques ou d'absence de soin menaçant leur santé physique.	Assurer le suivi de l'application de l'entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitements physiques ou d'absence de soin menaçant leur santé physique (entente multisectorielle); par tous les partenaires concernés. Le DPCP participe aux travaux visant la mise à jour de l'entente multisectorielle.	M ^e Marie-Ève Laramée	8
Comité d'orientation en violence sexuelle, conjugale et familiale – niveau de sous-ministres associé(e)s et de sous-ministres adjoint(e)s	Échanger au niveau SMA et directeur sur le suivi des recommandations du Comité d'experts	M ^e Josée Lemieux M ^e Anny Bernier	0

Comité	Mandat	Membres	Nombre de rencontres 2022-2023
Comité d'examen des décès d'enfants du Bureau du coroner	<p>Étude systématique des cas de décès d'enfants qui ont fait l'objet d'un avis au coroner en vue de dégager des constats et enjeux systémiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'assurer de l'existence et de l'utilisation appropriée des outils, protocoles et méthodes d'enquête des décès d'enfants; - éclairer le coroner investigateur sur des questions spécifiques; - promouvoir des pratiques exemplaires. 	M ^e Marie-Ève Laramée	3
Comité des sous-ministres – nouvelle stratégie violence conjugale et rebâtir la confiance	Proposer des actions ou une stratégie aux autorités gouvernementales dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique d'intervention en matière de violence conjugale, des orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle en lien avec la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021.	M ^e Josée Lemieux	0
Comité consultatif sur la violence conjugale et la pratique judiciaire « Améliorer la pratique judiciaire pour accroître la sécurité des femmes victimes de violence conjugale ».	Ce comité a été créé par le regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale en novembre 2021 et se terminera au 31 mars 2024. Son but est d'améliorer le traitement judiciaire de la violence conjugale afin de lever les obstacles systémiques auxquels les femmes font face dans le processus de justice, particulièrement certaines d'entre elles, de manière à accroître leur sécurité. Pour ce faire, l'objectif est essentiellement de faire connaître le concept de contrôle coercitif aux acteurs du système judiciaire afin qu'ils connaissent mieux les différentes manifestations de la violence conjugale et qu'ils disposent d'outils pour mieux les documenter et les faire valoir devant le tribunal afin que celui-ci assure davantage les droits de ces victimes.	M ^e Audrey Mercier-Turgeon M ^e Maya Ducasse-Hathi M ^e Isabelle Dorion (depuis le 23 janvier 2023)	4
Table de concertation nationale sur l'intervention policière en violence conjugale	Le mandat de la Table est de favoriser, par la concertation entre les services de police et le MSP, l'émergence et le rayonnement des meilleures pratiques policières pour prévenir et contrer la violence conjugale dans une perspective d'optimisation de l'intervention policière et d'amélioration continue.	M ^e Maya Ducasse-Hathi	2
Comité interministériel rebâtir la confiance	Comité visant à réunir les différents ministères afin d'assurer le suivi des recommandations du rapport du comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale.	M ^e Anny Bernier M ^e Josée Lemieux	0

Comité	Mandat	Membres	Nombre de rencontres 2022-2023
Comité interministériel sur le tribunal spécialisé	Comité piloté par le ministère de la Justice visant à réunir les différents partenaires en lien avec la mise en œuvre d'un tribunal spécialisé en violence sexuelle et conjugale.	M ^e Anny Bernier M ^e Josée Lemieux M ^e Audrey Mercier-Turgeon M ^e Joelle Huot	1
Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale et sexuelle – Niveau professionnel	Assurer la coordination de l'intervention gouvernementale en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle. Il relève du comité des sous-ministres – dossiers violence conjugale et agressions sexuelles.	M ^e Eliane Beaulieu M ^e Audrey Mercier-Turgeon M ^e Maya Ducasse-Hathi	0
Comité interministériel de niveau professionnel en matière de violence conjugale	Favoriser la concertation, la collaboration et l'échange d'information entre les ministères et organismes engagés dans le Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 et dans le Plan d'action spécifique 2020-2025 pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes ainsi que dans les actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides et contribuer au suivi et à la reddition de comptes de ces plans d'action.	M ^e Audrey Mercier-Turgeon	2
Comité d'examen des décès liés à la violence conjugale du Bureau du coroner	Sous la responsabilité du coroner en chef, le comité exerce trois rôles en lien avec les décès survenus dans un contexte de violence conjugale au Québec, soit d'étudier un certain nombre de cas de décès qui ont fait l'objet d'un avis au coroner, de fournir des conseils au coroner sur des questions spécifiques et de partager les connaissances des membres en lien avec les décès survenus dans un contexte de violence conjugale. - Le 7 février 2022, le Bureau du coroner a produit un mémoire dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi 15 qui vise à modifier la Loi sur la protection de la jeunesse.	M ^e Audrey Mercier-Turgeon M ^e Isabelle Dorion (depuis le 23 janvier 2023)	6
Comité interministériel de sous-ministres associé(e)s et de sous-ministres adjoint(e)s en matière de violence conjugale – Volet autochtone : violence conjugale et familiale pour les Premières Nations et les Inuits	Ce comité assure la concertation à un niveau décisionnel des travaux du comité de travail interministériel.	M ^e Josée Lemieux	0

Comité	Mandat	Membres	Nombre de rencontres 2022-2023
Comité de coordination interministérielle sur le suivi des recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs.	Identifier les ministères et organismes pouvant être porteurs ou collaborateurs à la mise en œuvre d'actions découlant des recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs et élaborer un plan d'action. Suivi des réalisations des actions du plan d'action.	M ^e Josée Lemieux	0
Comité permanent conjoint de liaison entre le ministère de la Justice du Québec et le Directeur des poursuites criminelles et pénales	S'assurer que les dossiers soulevant des questions juridiques d'intérêt commun reçoivent un traitement approprié.	M ^e Nicolas Abran M ^e Benoit Lauzon	0
Comité stratégique provincial – délinquants à haut risque (DHR)	Échange sur les pratiques policières en matière de DHR.	M ^e Rachelle Pitre M ^e Mélanie Haddad	1
Table des coordonnateurs provinciaux en matière d'enlèvement parental international	Amélioration des pratiques entre partenaires.	M ^e Jérôme Laflamme	0
Comité OREC-UPAC et DPCP	Le comité a pour but la coordination, la planification, la compréhension, la diffusion et l'uniformisation des conseils juridiques requis par l'UPAC en cours d'enquêtes et de procès, dont la responsabilité relève du Bureau de la grande criminalité et des affaires spéciales.	M ^e Patrice Peltier-Rivest	3
Comité stratégique sur l'utilisation des caméras portatives par les policiers	Identifier les attentes citoyennes en regard de l'utilisation de la caméra portative par les policiers. Réexaminer, en tenant compte de l'évolution de la situation, les enjeux qui ont été identifiés en 2019 dans le cadre du comité de travail, sur le plan technique, juridique, organisationnel et financier de l'utilisation de la caméra portative. Constituer des groupes de travail (notamment juridique et technologique), déterminer leurs mandats et superviser ces groupes de travail. Déterminer les situations où l'utilisation de la caméra portative par les policiers permettrait de répondre aux attentes citoyennes et aux objectifs visés, dans une perspective de gestion des risques. Déterminer les balises d'utilisation de la caméra portative par les policiers. Réaliser une coordination stratégique d'un projet pilote avec la Sûreté du Québec. Analyser les constats dégagés des différents groupes de travail, du groupe d'action pour lutter contre le racisme, du Comité consultatif sur la réalité policière ainsi que du projet pilote. Déterminer les pistes de solutions afin de munir des policiers, selon les modalités définies, le cas échéant, de caméras portatives.	M ^e Josée Lemieux Sophie Lamarre (depuis 18 mai 2022)	2

Comité	Mandat	Membres	Nombre de rencontres 2022-2023
Comité directeur de l'Autorité des marchés financiers	Assurer la coordination des opérations et déterminer l'orientation des dossiers en matière de crimes commis sur les marchés financiers. Ce comité sert surtout à faire un suivi sur les dossiers en cours et ceux à venir.	M ^e Paul J. Mercier	3
Comité de travail interministériel sur l'intimidation	Comité regroupant plusieurs ministères ayant participé à la mise en œuvre du Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025 et qui a pour mandat d'en assurer le suivi.	M ^e Sophie Lamarre (1 ^{er} avril au 19 mai 2022) M ^e Véronic Champagne	4
Table provinciale de concertation sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire (TPCVJMS)	Consultations et réflexions communes de différents intervenants qui œuvrent auprès des jeunes pour le suivi du plan d'action concerté de lutte contre l'intimidation.	Me Sophie Lamarre (1 ^{er} avril au 19 mai 2022) M ^e Véronic Champagne	4
Sous-comité amendements techniques et de fonds – CCSO-YJ	Le SCML a pour mandat de servir de tribune pour assurer un suivi et établir un dialogue permanent en ce qui concerne les questions stratégiques techniques et de fond relatives à la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA). Le SCML s'efforcera de cerner et, si possible, de résoudre les questions de nature technique de la LSJPA au moyen de modifications législatives. Le SCML sera également responsable de cerner les questions politiques de fond existantes et émergentes relatives à la justice pour les jeunes et à la LSJPA qui pourraient être traitées par des modifications législatives.	M ^e Véronic Champagne	3
Sous-comité en matière autochtone – CCSO-YJ	Établir une stratégie de justice autochtone pour lutter contre la surreprésentation des Autochtones dans le système de justice au Canada, en collaboration avec les provinces, les territoires et les partenaires autochtones au pays.	M ^e Hippolite Brin M ^e Nicolas Glendenning	3
Comité interministériel de coordination et pérennisation du projet SEXTO	Nouveau comité assumant les activités liées à la coordination et à l'administration de la mise en œuvre de la méthode SEXTO : développement, promotion, coordination, formation.	M ^e Marc Forgues M ^e Véronic champagne	2

Comité	Mandat	Membres	Nombre de rencontres 2022-2023
Comité aviseur – Direction des services professionnels correctionnels du Nunavik	Échanger sur les problématiques rencontrées et apporter des suggestions et des recommandations afin d'améliorer la qualité des services offerts par les services correctionnels en milieu ouvert au Nunavik. Le comité est formé des intervenants suivants : DSCP, MSP, DPCP, MJQ, KRG, CCJAT, AQAAD, Makivik et NSP.	M ^e Véronic Picard M ^e Geneviève Lamontagne	0
Native round table	Cette table vise à rapprocher et harmoniser la communauté judiciaire autochtone d'Akwesasne dans le district de Beauharnois (Valleyfield). Les sujets abordés concernent principalement des situations ou des problématiques rencontrées par la communauté en lien avec le système judiciaire.	M ^e Pierre-Olivier Gagnon M ^e Mariève Rondeau-Desjardins M ^e Marie-Ève Côté M ^e Dominique Potvin	3
Criminal Justice Committee	Les différents intervenants s'entendent pour définir leurs engagements et les mécanismes de coordination en vue d'accroître et faciliter la collaboration et la complémentarité des services offerts au sein de la région de Maniwaki de manière à répondre le plus adéquatement possible aux besoins de la clientèle autochtone.	M ^e Pierre-Olivier Gagnon M ^e Neil Demmerle-Shantz M ^e Dominique Potvin	4
Comité de sous-ministres adjoints/Plan d'action gouvernemental social et culturel des Premières Nations et des Inuits	Ce comité assure la concertation à un niveau décisionnel, l'application des orientations gouvernementales et la cohérence des actions en matière de développement social et culturel autochtone.	M ^e Anny Bernier	0
Forum sociojudiciaire autochtone	Documenter l'état des services disponibles, identifier les problématiques et assurer une vigie. Partager des informations à caractère sociojudiciaire liées aux enjeux sociaux et aux actions pouvant être prises chez les Premières Nations et les Inuits du Québec.	M ^e Véronic Picard M ^e Nicolas Glendenning	2
Comité québécois de coordination du programme de traitement de la toxicomanie de la cour du Québec (PTTCQ)	Coordonner la mise en application harmonieuse du PTTCQ au Québec.	M ^e Véronique Breton M ^e Véronic Picard M ^e Marie-Ève Rodrigue	4
Comité de concertation entre la Commission d'examen des troubles mentaux et le Directeur des poursuites criminelles et pénales	Échanger sur les problématiques rencontrées et les meilleures pratiques à mettre en place entre la Commission d'examen des troubles mentaux (CETM) et le DPCP relativement aux audiences devant la CETM.	M ^e Josée Lemieux M ^e Véronique Breton M ^e Magalie Provost	2

Comité	Mandat	Membres	Nombre de rencontres 2022-2023
Comité directeur – Mise en application du cadre de référence provincial PAJ-SM	Afin de mettre en place un modèle intégré basé sur les meilleures pratiques, le ministère de la Justice et le ministère de la Santé et des Services sociaux réunissent leurs efforts afin de favoriser le développement des Programmes d'Accompagnement Justice et Santé mentale (PAJ-SM) en vue d'harmoniser la pratique au Québec.	M ^e Josée Lemieux M ^e Véronique Breton	1
Comité directeur du programme de mesures de rechange général (PMRG)	Définir les grandes orientations du PMRG.	M ^e Véronique Breton	1
Comité de suivi et de déploiement du programme de mesures de rechange général (PMRG)	Ce comité assure la concertation concernant le suivi et le déploiement du PMRG.	M ^e Véronique Breton	2
Comité des hauts dirigeants – transformation de la justice	Ce comité, sous la responsabilité du sous-ministre de la Justice, a pour mandat d'assurer la gouvernance des travaux réalisés dans le cadre de la transformation de la justice. Il réunit donc les hauts dirigeants des différents partenaires et assure un <i>leadership</i> stratégique dans le déploiement et la réalisation de la transformation.	M ^e Patrick Michel M ^e Vincent Martinbeault	3
Federal-provincial-territorial heads of prosecutions (HOP)/Chefs des poursuites pénales fédérales, provinciales et territoriales	Forum national permettant aux services des poursuites du Canada d'aborder les problèmes relatifs aux poursuites et d'échanger des renseignements et des pratiques exemplaires sur des questions de fond et de gestion.	M ^e Patrick Michel M ^e Anny Bernier	2
Table Justice Québec	Ce comité, regroupant les principaux acteurs du milieu du droit et de la justice au Québec, travaille à l'élaboration d'une stratégie visant à réduire les délais en matière criminelle.	M ^e Patrick Michel	0
Table de concertation en matière de sécurité	Discuter des enjeux en matière de sécurité dans les palais de justice. La table centrale de coordination constitue le forum où sont discutées et proposées des orientations sur des sujets d'intérêt provincial. Elle assure généralement le suivi des travaux effectués par les tables de concertation régionales.	M ^e Sophie Lamarre M ^{me} Marie-Élisabeth O'Neill	0

Comité	Mandat	Membres	Nombre de rencontres 20 22-2023
Comité central du plan de lutte contre l'intimidation des intervenants du système judiciaire	Comité assurant le partage d'information et des meilleures pratiques en matière d'intimidation des intervenants du système judiciaire, suivant le plan de lutte à l'intimidation mis sur pied en 2001. La coordination du comité est effectuée par la Sûreté du Québec, section menace extrémiste.	M ^e Jean Caron M ^e Nicolas Poulin M. Sylvain Chabot M. Patrick Dubé	1
Comité national d'écoute électronique (CNÉÉ) – National Wiretap Expert Committee	Présentation de nouvelles technologies et pratique en matière d'écoute électronique. Réunion annuelle à laquelle participent les corps policiers, les poursuivants des provinces et fédéraux et des experts policiers.	M ^e Robert Benoit	3
Comité restreint – Comparution la fin de semaine et les journées fériées	Échanger sur les problématiques rencontrées lors de la mise en œuvre au sein d'une nouvelle région, établir de nouvelles procédures. Comité avec le MSP, MJQ, la magistrature ainsi que le DPCP.	M ^e Érika Porter	0
Table interministérielle en itinérance	La table assure la planification et la réalisation des travaux inhérents à la politique nationale de lutte à l'itinérance et au plan d'action qui en découlera sous la coordination du MSSS.	M ^e Véronique Breton	1
Table de concertation des services judiciaires en matière criminelle	Comité d'échange en matière criminelle de différents partenaires (DPJ, représentant du Barreau, Magistrature, représentant de l'Association des avocats de la défense, MJQ, DPCP)	M ^e Pierre-Olivier Gagnon M ^e Mariève Rondeau-Desjardins	3
Comité – Sécurité dans les palais de justice	Comité en lien avec la sécurité dans les palais de justice. Comité formé d'intervenants du MJQ, du MSP et du DPCP discutant des enjeux de sécurité, rôles et responsabilités et mise à jour de l'entente de gestion concernant la sécurité dans les palais de justice.	M. Éric Sanschagrin M. Sylvain Chabot M. Patrick Dubé	2
Refonte de la dotation – Table des gestionnaires responsables du déploiement du processus de sélection	Exposer le nouveau processus de dotation des emplois au sein de la fonction publique, au recrutement et à la promotion et accompagner les M/O dans le déploiement du nouveau processus de sélection au sein de leur organisation.	Mme Marie-Pier Arguin Mme Marie-Pier Bourdeau	2

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **10**

NOMBRE DE RENCONTRES FÉDÉRALES-PROVINCIALES-TERRITORIALES DES MINISTRES ET DES SOUS-MINISTRES DE LA JUSTICE EN 2022-2023. INDIQUER, POUR CHACUNE :

- A. LES COÛTS;**
- B. LES DATES ET LIEUX;**
- C. LES PERSONNES PRÉSENTES;**
- D. LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR;**
- E. LES PROCÈS-VERBAUX;**
- F. LES RÉSULTATS OBTENUS ET LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024 (INCLURE UNE COPIE DE TOUT RAPPORT ET DE TOUTE ENTENTE RENOUVELÉE);**
- G. LES RENCONTRES INSCRITES À L'AGENDA POUR 2022-2023 ET 2023-2024.**

Date	Lieux	Personnes présentes	Coût
Le 9 et 10 juin 2022	Visioconférence	M ^e Geneviève Blouin	0 \$
Le 12 et 13 octobre 2022	Halifax	M ^e Anthony Cotnoir	1 968 \$
Le 21 et 22 février 2023	Visioconférence	M ^e Anthony Cotnoir	0 \$

Les ordres du jour et les procès-verbaux sont confidentiels puisque ces rencontres se tiennent à huis clos. De plus, ces documents sont protégés en vertu des articles 18 et 19 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, puisqu'ils ont été obtenus d'un autre gouvernement ou sont constitués de renseignements dont la divulgation porterait vraisemblablement préjudice à la conduite de relations qu'entretient le gouvernement du Québec avec d'autres gouvernements.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **11**

NOMBRE ET POURCENTAGE D'EMPLOYÉS OCCASIONNELS PAR SECTEUR AU MINISTÈRE ET DANS CHAQUE ORGANISME QUI EN RELÈVE EN 2022-2023 ET COMPARAISON AVEC LES CINQ ANNÉES FINANCIÈRES PRÉCÉDENTES. PRÉCISER POUR CHAQUE SECTEUR ET POUR CHAQUE ANNÉE LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE D'EMPLOYÉS DEVENUS PERMANENTS.

Nombre d'employés occasionnels : 205

Pourcentage d'employés occasionnels : 15 %

Nombre d'employés occasionnels devenus permanents : 78

Pourcentage d'employés devenus permanents : 28 %

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **12**

POUR TOUT SONDAGE OU ENQUÊTE D'OPINION RÉALISÉS PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME, INDIQUER :

- A. LA DATE;
- B. LA NATURE;
- C. LES QUESTIONS POSÉES;
- D. LES RÉPONSES;
- E. LA FIRME RETENUE;
- F. LES COÛTS.

Sujet du sondage	Firme	Coût
Sondage sur la connaissance et la perception de la population québécoise à l'égard du DPCP	Léger	0 \$*
Réalisation d'un sondage dans le cadre d'une Étude sur l'expérience des personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale durant le parcours judiciaire	Institut de la statistique du Québec	0 \$*

*Aucune dépense en lien avec ce sondage n'avait été facturée par la firme au 28 février 2023.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **13**

POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT,
INDIQUER POUR 2021-2022 :

- A. LA LISTE DE TOUS LES CONCOURS ET TIRAGES RÉALISÉS;
- B. LES PRIX REMIS AUX GAGNANTS DES CONCOURS ET DES TIRAGES,
AINSI QUE LA VALEUR DE CES PRIX;
- C. L'OBJECTIF VISÉ PAR LA TENUE DE CHACUN DES CONCOURS;
- D. LA LISTE DES CONCOURS QUI ONT PRIS FIN.

Aucun.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **14**

POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, CONCERNANT LES CAMPAGNES DE PUBLICITÉ ET DE SENSIBILISATION, FOURNIR POUR 2022-2023 :

- A. LE NOM DE TOUTES LES CAMPAGNES;**
- B. LES COÛTS DE CES CAMPAGNES;**
- C. LE NOM DE LA FIRME OU DU PROFESSIONNEL RETENU POUR LA RÉALISER;**
- D. LES DATES DE DIFFUSION DE LA CAMPAGNE;**
- E. LES OBJECTIFS VISÉS PAR CHAQUE CAMPAGNE.**

Nom de la campagne	Coûts	Nom de la firme	Diffusion	Objectif visé
Promotion du balado du DPCP sur l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet et de contenus destinés aux personnes victimes d'un crime en lien avec le processus judiciaire	201 \$	Facebook	Avril à juin 2022	Prévenir l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet et favoriser la participation des personnes victimes d'un crime au processus judiciaire criminel
Promotion du programme La Cour d'école, destiné aux élèves de 5 ^e année du primaire	50 \$	Facebook	Juillet 2022	Faire connaître ce programme pédagogique auquel participe une centaine de procureurs du DPCP
Promotion des emplois offerts au DPCP et de l'appel de candidatures annuel des stagiaires du Barreau	139 \$	Facebook	Novembre à février 2023	En cette période de pénurie de main-d'œuvre, susciter des candidatures pour les emplois et les stages du barreau offerts par le DPCP
Promotion de l'édition 2022 du Code de procédure pénale annoté publié par le DPCP	781 \$	CPS Média inc.	Juin 2022	Promotion de l'édition 2022 du Code de procédure pénale annoté publié par le DPCP
Total :	1 171 \$			

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **15**

POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, INDIQUER POUR 2022-2023 :

- A. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS ET LE NOM DES EMPLOYÉS AFFECTÉS AUX COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES;
B. LE MONTANT DÉPENSÉ PAR LA DIRECTION, DÉPARTEMENT OU DIVISION DES COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES;
C. LE NOMBRE ET LE DÉTAIL DES RENCONTRES DES EMPLOYÉS AFFECTÉS AUX COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES AVEC D'AUTRES INSTANCES OU ORGANISMES PUBLICS, VENTILÉ PAR INSTANCE OU ORGANISME;
D. LE MONTANT TOTAL DES SOMMES INVESTIES EN VEILLE MÉDIATIQUE EN 2022-2023 AU SEIN DE LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS. FOURNIR LE NOM DU OU DES FOURNISSEURS DE SERVICES ET LE DÉTAIL DES FACTURES PAYÉES;
E. LE MONTANT TOTAL DES SOMMES INVESTIES EN VEILLE MÉDIATIQUE EN 2022-2023 AU SEIN DU CABINET DU MINISTRE. FOURNIR LE NOM DU OU DES FOURNISSEURS DE SERVICES ET LE DÉTAIL DES FACTURES PAYÉES.

A. Le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques

Outre la procureure en chef du Bureau du directeur, M^e Marie-France Gagnon, et la procureure en chef adjointe par intérim et porte-parole, M^e Audrey Roy-Cloutier, les neuf personnes suivantes composent la Direction des communications (DCOM) :

- M^{me} Annie Bilodeau : technicienne en administration;
- M^{me} Joanie Brouillette-Cossette : conseillère en communication;
- M. Julien Cloutier : conseiller en communication;
- M. Luc Fournier : chef d'équipe et conseiller en communication;
- M^e Patricia Johnson : procureure aux poursuites criminelles et pénales et porte-parole adjointe;
- M^{me} Christina Laflamme : technicienne en administration;
- M^{me} Catherine Lévesque-Matte : traductrice et graphiste;
- M^{me} Christine Richard : conseillère en communication;
- M. Raphaël Thériault : conseiller en communication.

M^{me} Anne-Marie Bourgault, étudiante en intégration multimédia, travaillait aussi à la Direction des communications au 28 février 2023.

B. Le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;

Un montant de 60 368 \$ au 28 février 2023 a été dépensé par la DCOM.

C. Le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instance ou organisme;

- Une rencontre de la Table de concertation des communications du Comité directeur de niveau stratégique de l'Association des directeurs de police du Québec (ADPQ) et du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) a été tenue en décembre 2022.
- Une rencontre avec la Direction des communications du Bureau des audiences publiques sur l'environnement concernant nos pratiques en matière de communication, notamment sur les médias sociaux.
- Deux rencontres avec le ministère de la Sécurité publique et autres organismes pour discuter de la Semaine de lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs.
- Quatre rencontres avec l'équipe des communications du SPVG ont eu lieu afin d'arrimer les actions en matière de communication pour souligner l'interconnexion du SPVG avec le DPCP Gatineau, dans le cadre de GESTE.
- Deux rencontres avec la Direction des communications de l'UPAC se sont tenues afin de partager les bonnes pratiques en matière de communication sur les médias sociaux.
- Quinze rencontres avec les équipes de communication numérique de 15 ministères, organismes et municipalités ont eu lieu à l'initiative de la Direction des communications du DPCP pour assister à des présentations d'intranet, en vue de la refonte de l'intranet du DPCP.

Suite PLQ-15

Toutes ces rencontres n'ont généré aucune dépense.

D. Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2022-2023 au sein de la DCOM. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées

Les sommes investies en veille médiatique au sein de la DCOM sont ventilées de la façon suivante :

- Référence Média (1^{er} avril 2022 au 28 février 2023) : 17 487 \$
- Cédrom SNI inc. (2022-2023) : 19 806 \$

E. Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2022-2023 au sein du cabinet du ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.

Non applicable.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **20**

LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS (INCLUANT LES FORMATIONS CONTINUES ET CELLES MENANT À L'OBTENTION D'UNE CERTIFICATION OU D'UN DIPLÔME), CONFÉRENCES, ATELIERS, JOURNÉES D'ACTIVITÉS, ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT, SOMMETS, CONGRÈS OU AUTRES ACTIVITÉS, AUXQUELS ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES QUI EN RELEVENT AU COURS DE L'ANNÉE 2022-2023. INDIQUER :

- A. LE LIEU;
- B. LE COÛT;
- C. LA OU LES DATES DE PARTICIPATION;
- D. LE NOMBRE DE PARTICIPANTS;
- E. LE NOM DE LA PERSONNE OU DE L'ORGANISME AYANT OFFERT L'ACTIVITÉ;
- F. LE NOM DE LA FORMATION OU DE L'ACTIVITÉ.

	Participants	Coût* (\$)
Extérieur du Québec (tableau 1)	28	57 321
Au Québec (tableau 2)	2 892	378 601
Total	2 920	435 922

* Le coût total de la formation inclut le coût d'inscription ainsi que les frais de déplacement et exclut la rémunération du ou des participants.

Tableau 1 – Extérieur du Québec ¹

Nom de la formation	Lieu	Date des formations	Nombre de participants	Coût* (\$)
<i>27th Annual Conference & General Meeting</i>	Pays-Bas	22 au 28 septembre 2022	1	5 641
Conférence annuelle des experts nationaux en écoute électronique	Ottawa (Ontario)	25 au 27 octobre 2022	1	590
<i>Conference Whistleblowers and Public Integrity</i>	Vancouver (Colombie-Britannique)	8 et 9 novembre 2022	2	4 770
<i>Mega Case Conference Meeting</i>	Toronto (Ontario)	26 au 29 septembre 2022	18	22 410
<i>National Multidisciplinary Conference on Domestic Violence - Breaking the Cycle of Violence</i>	San Diego (États-Unis)	24 au 28 octobre 2022	4	16 982

<i>NDAA Summer Summit 2022</i>	Denver (États-Unis)	17 au 20 juillet 2022	2	6 928
Total			28	57 321

* Le coût total de la formation inclut le coût d'inscription ainsi que les frais de déplacement et exclut la rémunération du ou des participants.

Tableau 2 – Au Québec

Nom de la formation	Lieu	Date des formations	Nombre de participants	Coût* (\$)
51e Congrès de l'Association des archivistes du Québec	Saint-Hyacinthe	25 au 27 mai 2022	1	5 981
Accompagnement personne-ressource en ergonomie - Volet pratique	Québec	4 mai 2022	1	78
Activité de synthèse en gestion des ressources humaines	Rimouski	29 août au 19 décembre 2022	1	411
Actualité des études en droit et société (Droit et peuples autochtones)	Montréal	10 janvier au 22 avril 2022	1	508
<i>After Effect CC</i> - l'essentiel du motion desing	Québec	13 septembre au 25 octobre 2022	1	405
Analyse d'affaires à l'ère numérique : Concepts et Pratiques	Québec	18, 19 et 20 octobre 2022	1	1 530
Analyse d'affaires à l'ère numérique : Concepts et Pratiques	Québec	11, 12 et 13 janvier 2023	3	4 590
Analytique en ressources humaines	Québec	12 septembre au 16 décembre 2022	1	362
Animation et mobilisation des RH	Québec	16 décembre 2022	1	362
Armes à feu	Gatineau	6 octobre 2022	14	234
Armes à feu	Gatineau	18 novembre 2022	13	562
Atelier de cohésion d'équipe profil NOVA	Québec	19 décembre 2022	8	139
Atelier NOVA	Québec	13 octobre 2022	5	2 720

Nom de la formation	Lieu	Date des formations	Nombre de participants	Coût* (\$)
Atelier PFC-4	Québec	9 novembre 2022	1	570
Attitude réflexive en management (1/3) - Ce qui fait organisation	Montréal	27 août au 21 décembre 2022	1	292
Bâtir sa stratégie de communication avec du contenu vidéo	Laval	20 octobre 2022	1	239
Best practices and Pitfalls regarding the Lawyers Code of Professional Conduct	Montréal	15 août 2022	1	96
Biens infractionnels et produits de la criminalité	Montréal	9 février 2023	16	55
Ceinture Verte Lean Six Sigma	Québec	16 novembre au 1 ^{er} décembre 2022	1	2 490
Cercle des jeunes leaders de l'administration publique	Québec	Septembre 2020 à juin 2022	1	264
Ces avocats qui en font trop et leur bien-être psychologique	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	2	161
Cinémomètre	Québec	15 juin 2022	7	201
Colloque annuel du Forum des jeunes de la fonction publique québécoise	Québec	20 mai 2022	6	1 905
Colloque Cybersécurité et protection des données personnelles	Québec	13 octobre 2022	8	3 615
Colloque en droit criminel 2022	Montréal	6 octobre 2022	8	3 408
Colloque en droit de la jeunesse	Québec	2 juin 2022	3	318
Colloque sur la gestion de la performance – Secteurs public et parapublic – La planification budgétaire	Montréal	16 novembre 2022	1	525
Colloque virtuel – Accès à l'information 2022	Sherbrooke	19 et 20 octobre 2022	2	828
Comment aider le client déstabilisé à considérer le mode approprié de règlement des différends (C.p.c.)	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	1	42
Comment la modernisation des obligations en matière de protection des renseignements personnels affectera-t-elle votre organisme?	Québec	10 novembre 2022	1	85

Nom de la formation	Lieu	Date des formations	Nombre de participants	Coût* (\$)
Comment mobiliser son équipe? Intelligence artificielle : enjeux et bénéfices pour une organisation publique Innovation : une culture à instaurer dans les administrations publiques	Québec	29 septembre, 10 novembre et 8 décembre 2022"	33	1 650
Comment négocier avec les personnalités difficiles	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	42	2 405
Communication interactive dans l'entreprise	Québec	17 juin 2022	1	321
Compétences de gestion et développement de carrière	Québec	13 janvier au 17 avril 2022	1	393
Comptabilité des avocats – Guide pratique en six temps	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	1	42
Conception et mise en œuvre des politiques publiques	Québec	2 mai au 23 juin 2022	1	323
Conférence des juristes de l'État XXIII ^e édition	Montréal	26 mai 2022	1	75
Convention collective	Québec	6 septembre au 16 décembre 2022	1	362
Cryptomonnaie	Sherbrooke	12 janvier 2023	1	161
Cyber infiltration	Boucherville	23 novembre 2022	1	102
Dans la foulée de #METOO : Les enjeux juridiques des deux côtés de la médaille du droit criminel et du droit des victimes	Montréal	12 juillet 2022	1	50
Défi de l'avocat face aux personnalités difficiles	Montréal	14 septembre 2022	1	59
Démantèlement des drogues de synthèse (DDS)	Saint-Hubert	27 avril 2022	4	341
Design expérience utilisateur UX - intermédiaire	Laval	24 novembre 2022	1	399
<i>Design Thinking</i>	Montréal	1 ^{er} juin 2022	1	425
Développement intégré des politiques publiques	Québec	6 septembre au 24 décembre 2022	1	254
Développements récents en droit des autochtones 2022	Montréal	24 novembre 2022	3	1 485

Nom de la formation	Lieu	Date des formations	Nombre de participants	Coût* (\$)
Développements récents en droit du travail 2022	Montréal	29 avril 2022	1	495
Discussion avec les acteurs du droit des affaires : Registre foncier	Montréal	21 septembre 2022	1	38
Droit constitutionnel 2	Montréal	2 mai au 23 juin 2022	1	309
Droit des obligations	Québec	2 mai au 17 juillet 2022	2	641
Droit des ressources naturelles et de l'énergie	Québec	6 septembre au 16 décembre 2022	1	362
Droit du travail II	Québec	10 janvier au 22 avril 2022	1	352
Droit pénal	Québec	10 janvier au 22 avril 2022	1	356
Droit public fondamental	Québec	10 janvier au 22 avril 2022	1	367
Droits de l'administration publique	Québec	Janvier 2022 à avril 2022	1	324
Droits, réalités autochtones et compétences culturelles pour les avocats	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	26	2 117
Sujets spéciaux : Droits fondamentaux I	Québec	10 janvier au 20 avril 2022	1	356
Économique et marché du travail II	Québec	6 septembre au 16 décembre 2022	1	362
Écoute électronique	Montréal	12 décembre 2022	9	238
Écoute électronique	Québec	19 janvier 2023	14	84
ENSALA Saguenay - Armes à feu	Jonquière	30 novembre 2022	1	25
Entraînement à la tâche	Rimouski	11 juillet 2022	1	114
Entraînement à la tâche	Longueuil	29 juillet 2022	1	93
Entraînement à la tâche	Québec	3 octobre au 1 ^{er} novembre 2022	1	154

Nom de la formation	Lieu	Date des formations	Nombre de participants	Coût* (\$)
Entraînement à la tâche	Rivière-du-Loup	20 janvier 2023	1	200
Éthique et courtoisie	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	13	1 457
Éthique et déontologie : regard du juriste de l'État	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	5	126
Évaluation et coaching de gestion	Québec	18 octobre 2021 au 31 mai 2022	1	2 625
Évaluation et coaching de gestion	Québec	17 août au 31 décembre 2022	1	563
Excel - Tableaux croisés dynamiques et graphiques	Longueuil	8 février 2023	3	950
Excel 2013/2016 intermédiaire	Montréal	30 et 31 janvier 2023	1	255
Excel intermédiaire : Fonctions et listes de données	Québec	4 et 5 août 2022	1	250
Femmes et travail	Québec	10 janvier au 22 avril 2022	1	352
Fondamentaux du coaching	Montréal	27 janvier 2023 au 16 juin 2023	1	3 070
Formation 100 JOURS - Coacher un gestionnaire en intégration	Québec	20 et 27 septembre et 18 octobre 2022	1	735
Formation des formateurs	Rosemère	13 et 14 septembre 2022	8	8724
Formation des formateurs	Québec	9 février au 9 mars 2023	1	212
Formation en entreprise	Québec	10 janvier au 22 avril 2022	1	353
Formation et développement des RH	Montréal	12 septembre au 12 décembre 2022	1	380
Forum international de la cybersécurité - Amérique du Nord (1ere édition)	Montréal	1er et 2 novembre 2022	5	843
Forum sur la contrefaçon et la fraude 2022	La Prairie	29 septembre 2022	4	547
Gestion de l'information des enquêtes majeures (GIEM)	Westmount	30 mai 2022	3	69

Nom de la formation	Lieu	Date des formations	Nombre de participants	Coût* (\$)
Gestion de projet pour les auditeurs	Québec	11 au 14 octobre 2022	1	600
Gestion de projets	Québec	2 mai au 26 juin 2022	1	479
Gestion par résultats	Québec	10 janvier au 20 avril 2022	1	437
Gouvernance informationnelle à l'ère du numérique	Québec	6 septembre au 24 décembre 2022	1	254
Histoire du management: origines et évolution des théories et des pratiques managériales	Montréal	27 août au 21 décembre 2022	1	292
Hypertrucage, méthodes et impacts en ESEI	Longueuil	18 novembre 2022	12	117
Infonuagique : dissiper le brouillard déontologique	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	10	479
Interventions en développement organisationnel	Québec	10 janvier au 18 avril 2022	1	352
Introduction à l'ergonomie	Québec	2 mai au 17 juin 2022	1	321
Introduction au processus judiciaire applicable aux adultes en matière criminelle	Québec	11 octobre 2022	6	282
Introduction au processus judiciaire applicable aux adultes en matière criminelle	Québec	17 octobre 2022	9	184
Introduction générale au droit	Québec	10 janvier au 22 avril 2022	1	563
Jeune et violence	Montréal	2 mai au 23 juin 2022	1	309
Journée d'accueil des nouveaux gestionnaires	Québec	16 et 17 novembre 2022	15	4 046
Journée des juristes LSJPA 2022	Québec	26 octobre 2022	1	130
Journée du Barreau du Québec 2022	Montréal	17 juin 2022	1	125
L'accès à la justice par le pro bono et les considérations déontologiques	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	3	125
L'avocat, la liberté d'expression et les relations avec les médias	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	25	1 150

Nom de la formation	Lieu	Date des formations	Nombre de participants	Coût* (\$)
La communication efficace : éviter les perceptions erronées	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	12	1 696
La consultation en gestion	Montréal	27 août au 21 décembre 2022	1	292
La déontologie Judiciaire	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	13	1 047
La profession à l'heure de la pandémie – Aspects légaux et obligations de l'employeur	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	3	125
La profession à l'heure de la pandémie – La gestion du stress et de l'anxiété	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	5	238
La profession à l'heure de la pandémie – Les défis de l'après-crise COVID-19	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	2	70
La profession à l'heure de la pandémie – Travailler et interagir à distance : pistes de solutions concrètes pour faire face à la situation actuelle au télétravail	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	1	48
La santé mentale au travail, c'est l'affaire de tous!	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	14	568
Le langage clair : développer l'art de se faire comprendre	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	3	265
Le sommet TikTok Québec	Laval	5 octobre 2022	1	51
Les Avocats québécois plus stressés que les autres?	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	27	1 597
Les personnalités difficiles : qui sont-elles?	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	20	1 196
Les relations Poursuivant-Défense sous l'angle de la déontologie	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	67	2 707
L'expérience employée : comment fidéliser ses équipes dans un contexte volatile	Québec	12 octobre 2022	1	225
L'expérience employée: comment fidéliser ses équipes dans un contexte volatile	Québec	16 février 2023	1	225
L'innovation : Impacts, enjeux et défis pour la profession juridique	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	1	48
L'intervention de l'avocat à l'ère numérique dans une salle virtuelle	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	26	2 074
L'obligation de confidentialité imposée à l'avocat n'est pas limitée à l'application du principe du secret professionnel	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	2	170

Nom de la formation	Lieu	Date des formations	Nombre de participants	Coût* (\$)
Logiciels pair-à-pair pour les enquêteurs	Boucherville	30 mai au 2 juin 2022	1	763
Loi 11 : Pour une plus grande protection des personnes en situation de vulnérabilité	Montréal	1 février 2023	1	223
Loi 25 - Bilan 2022 et perspectives et enjeux 2023	Québec	9 février 2023	1	540
Loi 25 : par où commencer?	Québec	8 mars 2023	1	125
Maîtres en mémoire	Montréal	31 mars 2023	2	139
Management des organisations	Montréal	20 janvier au 22 avril 2022	1	513
Management des organisations publiques	Québec	9 septembre au 19 décembre 2022	1	438
Marketing	Rimouski	11 janvier au 26 avril 2022	1	271
Marque employeur : offrir une expérience inspirante et connectée	Laval	20 septembre 2022	1	299
Médias Sociaux	Québec	15 octobre 2021 au 31 mars 2024	30	600
Méthode de révision et de correction de textes	Québec	15 et 22 février 2023	1	395
Mini colloque du Forum des jeunes de la fonction publique québécoise	Québec	13 octobre 2022	1	50
Mobilisez votre tribu	Québec	8 décembre 2022	17	1 750
Montage de cahier d'appel en Cour d'appel	Saint-Jérôme	6 avril 2022	4	841
Non-respect des délais : survie pratique pour limiter les risques	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	3	242
Obligations 3	Montréal	Janvier 2022 à avril 2022	1	302
Obligations professionnelles et meilleures pratiques	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	2	97
Parcours en violence conjugale	Québec	1 ^{er} juin au 31 décembre 2022	394	101

Nom de la formation	Lieu	Date des formations	Nombre de participants	Coût* (\$)
Parcours initial de formation en gestion (PIFG) ¹	Québec	31 août 2022 au 31 mars 2024	0	52 350
Perfectionnement pour adjoint de direction (Niveau 1)	Montréal	29 novembre au 14 décembre 2022	1	1 916
Perfectionner ses constructions de phrases	Québec	2 mars 2023	1	495
Personnes-ressources en adaptation de postes de travail (De base – module I) – Volets pratique et théorique	Québec	9 novembre 2022	1	46
Powerpoint 2010/2013/2016/2019 intermédiaire PP-032	Montréal	27 et 28 juillet 2022 11 et 12 août 2022	7	1 575
Préparation à la retraite	Montréal	2 au 5 mai 2022	1	300
Préparation à la retraite	Québec	30 et 31 mai 2022	1	300
Préparation à la retraite	Québec	16 et 17 mai 2022	1	300
Préparation à la retraite	Québec	9 et 10 juin 2022	1	300
Préparation à la retraite	Québec	27 et 28 octobre 2022	1	300
Préparation à la retraite	Montréal	7 au 10 novembre 2022	1	300
Préparation à la retraite	Québec	7 au 10 novembre 2022	1	300
Préparation à la retraite	Québec	15 au 18 novembre 2022	2	600
Préparation à la retraite	Québec	28 et 29 novembre 2022	1	300
Préparation à la retraite	Québec	19 et 20 décembre 2022	1	300
Programme d'apprentissage pour le personnel professionnel - chefs d'équipe	Québec	Septembre 2022 à juin 2023	1	3 400
Programme d'apprentissage pour le personnel professionnel - chefs d'équipe	Québec	Novembre 2022 à novembre 2023	1	3 400

¹ Cette formation est en cours de développement en ce qui a trait à son contenu et sera offerte aux participants à partir du mois d'avril 2023.

Nom de la formation	Lieu	Date des formations	Nombre de participants	Coût* (\$)
Programme de mesures de rechange général (PMRG)	Montréal	2 décembre 2022	1	55
Programme de mesures de rechange général (PMRG)	Montréal	20 et 21 décembre 2022	3	157
Quand l'intelligence artificielle s'invite dans le monde juridique	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	3	145
Quand la technologie, l'économie et les accords internationaux transforment notre profession	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	1	37
Quand les changements transforment notre profession	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	2	97
Rapports collectifs de travail	Montréal	1 ^{er} septembre au 1 ^{er} décembre 2022	1	345
Rapports Gladue : Les services parajudiciaires autochtones du Québec	Saint-Jérôme	29 avril 2022	1	100
Recherche et interprétation des plunitifs	Montréal	14 décembre 2022	2	410
Rédaction épiciène et inclusive	Laval	6 décembre 2022	1	319
Regard changeant le juridique à l'ère de l'univers numérique et des médias sociaux	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	4	183
Regard sur le rôle de l'avocat dans l'administration publique	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	2	97
Régime de communication de la preuve sous 278.1 et 278.92 C.cr.	Longueuil	18 novembre 2022	12	1 489
Réintégration au travail - La contribution essentielle du gestionnaire	Québec	1 ^{er} septembre 2022 au 31 mars 2025	93	18 451
Rendez-vous Attraction et fidélisation	Drummondville	23 et 30 novembre 2022	1	345
Renforcer son rôle conseil	Montréal	5, 13 et 27 septembre 2022	1	394
Rentrée judiciaire 2022 du Barreau de Québec	Québec	9 septembre 2022	1	45
Représentation devant les tribunaux : meilleures pratiques déontologiques et pièges à éviter	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	38	3 118
Revue jurisprudentielle des décisions en ESEI et QUID de l'évolution du droit à l'avocat en contexte d'ESE	Longueuil	17 novembre 2022	12	876

Nom de la formation	Lieu	Date des formations	Nombre de participants	Coût* (\$)
Santé et sécurité au travail	Québec	6 septembre au 16 décembre 2022	1	362
Séances de formation sur le Logiciel d'achat en commun (LAC)	Québec	2 décembre 2022	1	31
Secourisme en milieu de travail	Québec	11 et 12 avril 2022	1	32
Secourisme en milieu de travail	Sherbrooke	1 ^{er} et 8 juin 2022	2	38
Secourisme en milieu de travail	Longueuil	7 et 14 juillet 2022	2	40
Secourisme en milieu de travail	Gaspé	31 octobre et 7 novembre 2022	1	178
Secourisme en milieu de travail	Longueuil	8 et 9 novembre 2022	2	134
Secourisme en milieu de travail	Notre-Dame-des-Prairies	7 et 14 février 2023	1	40
Sécurité informatique dans la pratique du droit	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	3	178
<i>Seizures Before Judgment, Anton Pillar Orders and Mareva Injunctions</i>	Montréal	9 février 2023	1	40
Séminaire - Savoir gérer son temps et ses priorités : une question d'efficacité et de crédibilité	Montréal	27 octobre 2022	2	2 037
Série Santé mentale dépression	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	1	10
Série Santé mentale Stress Anxiété	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	1	10
Service à la clientèle	Montréal	26 octobre 2022	18	1 750
Stratégies Facebook et Instragram - débutant	Laval	18 novembre 2022	1	255
Techniciens et techniciennes en droit	Québec	17 au 21 octobre 2022	54	33 553
TikTok : marque employeur et recrutement	Laval	8 février 2023	1	112
Top 10 des pièges de la marque employeur	Laval	8 février 2023	1	119

Nom de la formation	Lieu	Date des formations	Nombre de participants	Coût* (\$)
Travail et structure organisationnelle	Québec	10 janvier au 22 avril 2022	1	352
Travail hybride : comment mobiliser son équipe	Québec	29 septembre 2022	1	24
Tribunal spécialisé: Traitement judiciaire en matière de violence sexuelle et conjugale	Québec	26 et 27 octobre 2022	9	157
Troubles de développement chez les jeunes	Montréal	23 juillet 2021 au 31 mars 2024	51	12 000
Une des parties est non représentée	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	3	125
Une profession en mutation – Attachez vos ceintures!	Montréal	1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	13	495
Victimisation sexuelle	Montréal	6 janvier au 27 avril 2022	1	303
Violences sexuelles et conjugales : l'admissibilité à l'aide financière du Québec	Montréal	24 novembre 2022	2	250
Visio 1	Québec	28 et 29 avril 2022	1	250
Web à Québec (WAQ)	Québec	24 au 26 mai 2022	5	1 361
WebCapsule – Devenez un leader inspirant	Québec	19 septembre 2022	1	85
École des poursuivants				
APPCP	Montréal	4 juillet 2022	130	130 238
Appels	Saint-Jérôme	4 au 7 juillet 2022	12	
Arrestation et détention	Québec	27 juin 2022	141	
Assises criminelles		20, 21 et 22 juin 2022 23 et 24 août 2022	28	
Autorisation et non-judiciarisation		29 juin 2022	138	
Drogues et infractions connexes - Armes à feu		28, 30 juin et 5 juillet 2022	76	
Droit pénal statutaire		5 au 7 juillet 2022	62	

Nom de la formation	Lieu	Date des formations	Nombre de participants	Coût* (\$)
Droit pénal statutaire - Formation de base		29 juin 2022	3	
Enjeux relatifs aux infractions de conduite avec les capacités affaiblies		27 et 29 juin 2022	28	
Enjeux relatifs aux infractions de conduite avec les capacités affaiblies par la drogue		6 juillet 2022	133	
Exploitation sexuelle et marchandisation des services sexuels		30 juin 2022	33	
Gestionnaire 3.0 : Actualiser des pratiques à la réalité d'aujourd'hui		29 juin et 4 juillet 2022	13	
Mandats et perquisitions		6 juillet 2022	137	
Règles de preuve et de procédure criminelles		27 juin 2022	143	
Résiliation du bail résidentiel pour cause de violence conjugale ou d'agression à caractère sexuel		6 juillet 2022	25	
Revue annuelle des principaux jugements de la Cour suprême du Canada		5 et 6 juillet 2022	59	
Sécurité et sécurité de l'information		4 juillet 2022	131	
Violence conjugale		7 juillet 2022	138	
Total			2 892	378 601

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **21**

POUR TOUT ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, CONCERNANT LE BUREAU DE LA PRÉSIDENTE :

- A. LE NOMBRE DE RENCONTRES, DE REPAS OU DE RÉUNIONS ET LES FRAIS AFFÉRENTS;
- B. LA LISTE DES PERSONNES À RENCONTRER, EN PRÉCISANT LE BUT DE LA RENCONTRE;
- C. LES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE VOYAGE, DE REPAS ET DE REPRÉSENTATION;
- D. LA LISTE DES PARTICIPANTS À DES COLLOQUES OU À DES CONGRÈS, ET LA LISTE DES PARTICIPANTS, INCLUANT LES COÛTS AFFÉRENTS.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du gouvernement du Québec à la page dédiée au Directeur des poursuites criminelles et pénales en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (**art. 4, paragraphe 20**).

[Dépenses et salaires au Directeur des poursuites criminelles et pénales | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca)

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **22**

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subvention, le montant global attiré au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2022-2023 :

- a. Le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;
- b. Le nom du ou des organismes bénéficiaires;
- c. Le montant qui leur a été accordé.

Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

Aucun.

Question **27**

POUR 2022-2023, INDIQUER LES SOMMES INVESTIES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE ET LES SOMMES PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2023-2024. ÉTAT DE SITUATION, AU 31 MARS 2023, DE SA MISE EN ŒUVRE.

Principales réalisations dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021 :

Le 28 octobre 2016, le gouvernement du Québec, en collaboration avec le ministère de la Justice du Québec et les partenaires, a lancé la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021 (Stratégie 2016-2021). En vigueur jusqu'en 2021, cette dernière comprenait 55 actions dont le principal objectif était d'apporter des solutions novatrices aux problématiques qu'elle ciblait, soit les agressions sexuelles et l'exploitation sexuelle.

La Stratégie 2016-2021 a été prolongée jusqu'au 19 juin 2022, veille du lancement de la Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et rebâtir la confiance 2022-2027 (Stratégie 2022-2027).

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales, dans le cadre de la plus récente Stratégie 2022-2027, est porteur de la mesure suivante :

- augmenter au sein du Directeur des poursuites criminelles et pénales le nombre d'effectifs affectés aux dossiers en matière de violence sexuelle (action 26).

De ce fait, pour l'année 2022-2023, un budget de 6 200 000 \$ a été confirmé en lien avec la mise en place de la nouvelle stratégie et 35 postes (incluant le maintien des 11 ressources déjà en poste de la Stratégie 2016-2021) ont été obtenus pour la réalisation de cette mesure.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **67**

LISTE DES MANDATS ACCORDÉS EN 2022-2023 À DES AVOCATS DE LA PRATIQUE PRIVÉE, À DES PROFESSEURS DE DROIT OU À DES JUGES PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET PAR TOUS LES AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT. PRÉCISER :

- A. LE NOM ET L'ADRESSE DU PROFESSIONNEL;
- B. LA DESCRIPTION DU MANDAT; LE CAS ÉCHÉANT, INDIQUER LES MANDATS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE PROLONGATION;
- C. LE COÛT HORAIRE ET LE COÛT TOTAL DU MANDAT JUSQU'À MAINTENANT; LE CAS ÉCHÉANT, INDIQUER LES MANDATS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE DÉROGATION QUANT AU TAUX HORAIRE APPLICABLE;
- D. LES PRÉVISIONS DES COÛT POUR 2023-2024 ET POUR L'ENSEMBLE DU MANDAT CONFIE;
- E. LE NOM DE L'ÉTUDE, DU CABINET OU DE LA SOCIÉTÉ DU PROFESSIONNEL, LE CAS ÉCHÉANT;
- F. UNE COMPARAISON DU COÛT TOTAL DE CES MANDATS AVEC LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES FINANCIÈRES PRÉCÉDENTES, POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME.

Selon l'information accessible, la somme allouée à l'externe pour tout type de services juridiques s'élève, au total, à 190 080 \$ et les détails en lien avec les services rendus sont de nature confidentielle.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **68**

LISTE, DÉTAIL ET COÛTS DES MANDATS DONNÉS PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET PAR TOUS LES AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT À DES AVOCATS, NOTAIRES ET LÉGISISTES DE LA PRATIQUE PRIVÉE OU À LA RETRAITE DANS LE CADRE D'AVIS, CONSULTATION, ASSISTANCE OU RÉDACTION CONCERNANT LA LÉGISLATION, POUR LES ANNÉES 2022 2023.

Aucun.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **79**

POUR 2022-2023, STATISTIQUES RELATIVES AU NOMBRE DE MANDATS CIVILS, CRIMINELS ET PÉNAUX OCTROYÉS À DES AVOCATS ET À DES NOTAIRES DE LA PRATIQUE PRIVÉE POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET POUR LA DIRECTION DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES (DPCP) :

- A. JOINDRE LA LISTE DES BUREAUX AVEC LES NOMS DES PROFESSIONNEL(LE)S QUI ONT OBTENU DE TELS MANDATS;
- B. VENTILATION DES HONORAIRES VERSÉS EN INDIQUANT, S'IL Y A LIEU, CEUX QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE DÉROGATION QUANT AU TAUX HORAIRE APPLICABLE ;
- C. COMPARAISON AVEC LES CINQ ANNÉES FINANCIÈRES PRÉCÉDENTES.

Selon l'information accessible, la somme allouée à l'externe pour tout type de services juridiques s'élève, au total, à 190 080 \$ et les détails en lien avec les services rendus sont de nature confidentielle.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question 80

AU 31 MARS 2023, LE NOMBRE DE SUBSTITUTS DU PROCUREUR GÉNÉRAL RELEVANT DU DPCP POUR CHAQUE DISTRICT JUDICIAIRE.

Note : Institué par la *Loi sur le Directeur des poursuites criminelles et pénales* le 15 mars 2007, le Directeur des poursuites criminelles et pénales dirige pour l'État, sous l'autorité du ministre de la Justice et Procureur général, les poursuites criminelles et pénales au Québec. Les substituts du procureur général sont, depuis cette date, désignés « procureurs aux poursuites criminelles et pénales ».

District judiciaire	Nombre	Total district
QUÉBEC		129
Québec	61	
Bureau du directeur	4	
Secrétariat général	5	
Service de la gestion des biens saisis	2	
Direction des communications	2	
Bureau des mandats organisationnels	8	
Bureau des affaires pénales	21	
Bureau du service juridique	18	
Bureau de service-conseil	2	
Bureau des affaires de la jeunesse	5	
Bureau de la grande criminalité et des affaires spéciales	1	
CHARLEVOIX		1
La Malbaie	1	
MONTMAGNY		3
Montmagny	3	
BEAUCE		4
Saint-Joseph-de-Beauce	4	
RIMOUSKI		17
Matane	5	
Rimouski	7	
Bureau des mandats organisationnels	1	
Bureau des affaires pénales	1	
Bureau des affaires de la jeunesse	2	
Bureau de service-conseil	1	
KAMOURASKA		10
Rivière-du-Loup	9	
Bureau des affaires pénales	1	
GASPÉ		6
Percé	3	
Bureau des affaires pénales	1	
Bureau de service-conseil	2	
BONAVENTURE		4
New Carlisle	4	
BAIE-COMEAU		7
Baie-Comeau	6	
Bureau des affaires pénales	1	
MINGAN		11
Sept-Îles	10	
Bureau des affaires pénales	1	
ROBERVAL		9
Roberval	7	
Bureau des affaires de la jeunesse	1	
Bureau de service-conseil	1	

District judiciaire	Nombre	Total district
CHICOUTIMI Saguenay Bureau des affaires pénales Bureau de service-conseil Bureau des affaires de la jeunesse	15 1 1 1	18
ALMA Alma Bureau de service-conseil	4 1	5
TROIS-RIVIÈRES Trois-Rivières Bureau des affaires pénales Bureau du service juridique Bureau de service-conseil Bureau des affaires de la jeunesse	15 2 1 1 3	22
ARTHABASKA Victoriaville	5	5
SAINT-MAURICE La Tuque Shawinigan Bureau de service-conseil	1 5 2	8
DRUMMOND Drummondville Bureau de service-conseil	7 1	8
SAINT-FRANÇOIS Sherbrooke Bureau des mandats organisationnels Bureau des affaires pénales Bureau des affaires de la jeunesse Bureau de service-conseil	21 1 2 5 1	30
BEDFORD Granby Bureau des mandats organisationnels	13 1	14
FRONTENAC Thetford Mines	2	2
LONGUEUIL Longueuil Bureau des affaires pénales Bureau de service-conseil Bureau des affaires de la jeunesse	49 6 5 7	67
IBERVILLE Saint-Jean-sur-Richelieu Bureau de service-conseil	6 2	8
BEAUHARNOIS Salaberry-de-Valleyfield Bureau des affaires pénales Bureau des affaires de la jeunesse Bureau de service-conseil	23 2 2 1	28
RICHELIEU Sorel-Tracy Bureau de service-conseil	4 1	5
SAINT-HYACINTHE Saint-Hyacinthe	13	13

District judiciaire	Nombre	Total district
MONTREAL		231
Montréal	120	
Bureau des mandats organisationnels	9	
Bureau des affaires pénales	10	
Bureau du service juridique	9	
Bureau de service-conseil	6	
Bureau des affaires de la jeunesse	14	
Bureau de la grande criminalité et des affaires spéciales	63	
TERREBONNE		48
Saint-Jérôme	34	
Bureau des affaires pénales	4	
Bureau de service-conseil	5	
Bureau des affaires de la jeunesse	5	
ABITIBI		28
Amos	16	
Val-d'Or	9	
Bureau des affaires de la jeunesse	1	
Bureau de service-conseil	2	
LABELLE		5
Maniwaki	1	
Mont-Laurier	3	
Bureau des affaires de la jeunesse	1	
GATINEAU		41
Gatineau	34	
Bureau des affaires pénales	3	
Bureau des affaires de la jeunesse	3	
Bureau de service-conseil	1	
ROUYN-NORANDA		12
Rouyn-Noranda	9	
Bureau des affaires pénales	2	
Bureau des affaires de la jeunesse	1	
LAVAL		33
Laval	26	
Bureau des affaires pénales	1	
Bureau de service-conseil	2	
Bureau des affaires de la jeunesse	4	
JOLIETTE		32
Joliette	22	
Bureau des affaires pénales	2	
Bureau des affaires de la jeunesse	3	
Bureau de service-conseil	4	
Bureau des mandats organisationnels	1	
Grand Total	864	864

Les données sont extraites de SAGIR, en date du 28 février 2023.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **81**

**POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES, LE NOMBRE DE PROCUREURS
AYANT DÉMISSIONNÉ. INDIQUER LES DÉPENSES LIÉES À LEUR DÉPART.**

Pour 2022-2023, 13 procureurs ont démissionné. Aucun coût n'est relié à ces démissions.

Le nombre de démissions exclut les procureurs ayant démissionné afin d'être nommés à titre de juge ou à un emploi supérieur pendant l'exercice 2022-2023.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS (PLQ)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

QUESTION 82

NOMBRE DE PROCUREURS DE LA COURONNE AFFECTÉS À DES DOSSIERS SPÉCIALISÉS EN 2022-2023 (EX. : GANGS DE RUE, CRIMES SEXUELS, CRIME ORGANISÉ, CRIMES ÉCONOMIQUES, ETC.). VENTILATION PAR CATÉGORIE ET PAR DISTRICT JUDICIAIRE.

District judiciaire	gangs de rue	crimes sexuels	crime organisé	crimes économiques	Violence conjugale
QUÉBEC Québec Secrétariat général Bureau des mandats organisationnels Bureau du service juridique		8	6	2	8 1
CHARLEVOIX La Malbaie					
MONTMAGNY Montmagny					
BEAUCE Saint-Joseph-de-Beauce					
RIMOUSKI Amqui Matane Mont-Joli Rimouski Bureau des mandats organisationnels					
KAMOURASKA Rivière-du-Loup					
GASPÉ Percé Sainte-Anne-des-Monts					
BONAVENTURE Carleton-sur-Mer New Carlisle					
BAIE-COMEAU Baie-Comeau					
MINGAN Cour itinérante Sept-Îles					
ROBERVAL Roberval		1			1
CHICOUTIMI Saguenay		1	1		2

District judiciaire	gangs de rue	crimes sexuels	crime organisé	crimes économiques	Violence conjugale
ALMA Alma			1		
TROIS-RIVIÈRES Trois-Rivières Bureau des mandats organisationnels		3		1	
ARTHABASKA Victoriaville				1	
SAINT-MAURICE La Tuque Shawinigan		1			
DRUMMOND Drummondville					
SAINT-FRANÇOIS Secrétariat général Sherbrooke Bureau des mandats organisationnels Bureau des affaires de la jeunesse		2			
BEDFORD Cowansville Granby		1	1		1
MÉGANTIC Lac-Mégantic					
FRONTENAC Thetford Mines					
LONGUEUIL Longueuil Bureau des affaires de la jeunesse		10 2	1	2	6
IBERVILLE Saint-Jean-sur-Richelieu		1	1		
BEAUHARNOIS Salaberry-de-Valleyfield Bureau des affaires de la jeunesse		4 1			6
RICHELIEU Sorel-Tracy					
SAINT-HYACINTHE Saint-Hyacinthe		2		1	2

District judiciaire	gangs de rue	crimes sexuels	crime organisé	crimes économiques	Violence conjugale
MONTRÉAL					
Montréal		15	17	9	17
Secrétariat général					
Bureau des mandats organisationnels					1
Bureau des affaires de la jeunesse		2			
Bureau de la grande criminalité et des affaires spéciales			20	36	
TERREBONNE					
Saint-Jérôme		7	1	2	4
Bureau des affaires de la jeunesse		2			
TÉMISCAMINGUE					
Ville-Marie					
ABITIBI					
Amos		5			
Kuujuuaq					
La Sarre					
Matagami					
Senneterre					
Val-d'Or		2			1
Chibougamau					
LABELLE					
Maniwaki					
Mont-Laurier		1			
PONTIAC					
Campbell's Bay					
GATINEAU					
Gatineau		3	2		9
ROUYN-NORANDA					
Rouyn-Noranda		1			
Bureau des affaires de la jeunesse		1			
LAVAL					
Laval		3		1	4
Bureau des affaires de la jeunesse		1			
JOLIETTE					
Joliette		5	1	1	1
Bureau des mandats organisationnels					1
GRAND TOTAL	0	85	52	56	65

Les données sont au 28 février 2023.

Les procureurs présentés dans le tableau sont ceux dont les dossiers spécialisés représentent 51 % et plus de leur tâche effectuée au cours de la période de référence, soit du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023.

D'autres procureurs peuvent avoir traité des dossiers spécialisés sans toutefois que ces dossiers aient occupé 51 % ou plus de leur charge de travail pendant la période de référence.

Le port d'attache de chaque procureur a servi à la détermination du district judiciaire. Cependant, certains d'entre eux peuvent traiter des dossiers dans d'autres districts judiciaires.

Mentionnons que plusieurs procureurs inclus dans la catégorie « crimes économiques » traitent des dossiers de criminalité organisée, tels que des dossiers liés à des stratagèmes de corruption et de malversation, à des fraudes financières, à des fraudes fiscales, à du blanchiment d'argent, etc. Ainsi, parmi les 56 procureurs de la catégorie « crimes économiques », 20 proviennent du Bureau de la grande criminalité et des affaires spéciales.

Vous remarquerez qu'il n'y a aucun procureur identifié dans la catégorie « gang de rue » puisque maintenant ils sont inclus dans la catégorie « crime organisé » (voir la question PLQ.83).

Enfin, il s'agit d'une photo des effectifs au 28 février 2023, donc le nombre de procureurs peut différer au cours de l'année de référence, par exemple, lorsqu'un poste de procureur vacant est en cours de dotation.

Question **83**

NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS RELATIFS AUX GANGS DE RUE EN 2022-2023.

- Il est impossible de comptabiliser avec certitude le nombre de dossiers d'individus liés aux gangs de rue. Ces derniers commettent une grande variété d'infractions : stupéfiants, armes, meurtres, extorsions, autres crimes contre la personne, crimes contre la propriété, etc.
- Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) comptabilise de façon efficace les dossiers par type d'infraction. Il est par ailleurs plus difficile de les catégoriser en lien aux gang de rue.
- Ces crimes sont commis par toutes sortes d'individus, liés ou non aux gangs de rue, mais également à d'autres types d'organisations criminelles et même par des individus qui agissent de façon indépendante.
- Le phénomène des gangs de rue est connu et bien documenté. Cependant, associer un individu en particulier à un gang de rue est parfois difficile.
- Lorsque les policiers soumettent des dossiers au DPCP, ils sont eux-mêmes parfois incapables de lier avec certitude l'individu aux gangs de rue.
- Les membres de gangs de rue commettent parfois leur crime seul pour leur propre bénéfice, parfois en association. Les gangs de rue n'ont pas de structure hiérarchisée comme les motards ou la mafia. On parle parfois de « crime désorganisé ».
- Il n'existe pas de critères clairs et uniformes pour qualifier un dossier de « gang de rue ».

Question **84**

CONCERNANT LE TRIBUNAL SPÉCIALISÉ EN MATIÈRE DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE, INDIQUER ET FOURNIR POUR LES DISTRICTS DE BEAUHARNOIS, BEDFORD, DRUMMOND, SAINT-AURICE, QUÉBEC, LAVAL, SAINT-FRANÇOIS, MONTMAGNY, MÉGANTIC ET MINGAN :

- A) LA VENTILATION DES EFFECTIFS EN 2022-2023 ET LES PRÉVISIONS D'EMBAUCHES ET DE DÉPARTS POUR 2023-2024;
- B) LE NOMBRE DE DOSSIERS EN MATIÈRE DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE TRAITÉS EN 2022-2023 ET LES DÉLAIS;
- C) LES COÛTS ENGENDRÉS PAR L'IMPLANTATION DU TRIBUNAL SPÉCIALISÉ EN MATIÈRE DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE;
- D) LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024.

Au 28 février 2023, concernant le déploiement de la phase 1, la totalité des 12 postes octroyés de procureurs étaient pourvus et répartis de la façon suivante :

- Bureau de Québec :
 - district judiciaire de Québec : 3 postes de procureur et 1 poste de soutien administratif.
- Bureau du Sud du Québec :
 - district judiciaire de Drummond : 1 poste de procureur et 1 poste de soutien administratif;
 - district judiciaire de Bedford : 2 postes de procureurs et 1 poste de soutien administratif.
- Bureau du Centre-du-Québec :
 - district judiciaire Saint-Maurice : 1 poste de procureur.
- Bureau de l'Ouest du Québec :
 - District judiciaire de Beauharnois : 1 poste de procureur en chef adjoint, 4 postes de procureurs et 1 poste de soutien administratif.

Au 28 février 2023, concernant le déploiement de la phase 2, la totalité des 5 postes octroyés de procureurs étaient pourvus et répartis de la façon suivante :

- Bureau de Québec :
 - district de Montmagny : 1 poste de procureur.
- Bureau du Sud du Québec :
 - district judiciaire de Saint-François : 2 postes de procureurs.
- Bureau de l'Est du Québec :
 - district judiciaire de Mingan : 1 poste de procureur.
- Bureau du Centre-du-Québec :
 - district judiciaire de Laval : 1 poste de procureur.

Tableau du nombre de dossiers en matière de violence sexuelle et de violence conjugale traités ainsi que les délais

2022-2023*	Délai entre 0 et 2 jours	Délai entre 3 et 34 jours inclusivement	Délai >= 35 jours	Nombre total de dossiers
Violence conjugale (code A)	8 880	9 097	5 417	23 394
Violence sexuelle (codes E – F)	934	820	2 094	3 848
Violence conjugale et Violence sexuelle (ajout des codes H – I)	183	120	291	594

* Les données de l'année 2022-2023 sont du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023.

* Le délai de prise en charge consiste au nombre de jours entre la date de réception de l'événement DIP et la date de la première décision de porter ou non des accusations

Pour l'exercice 2022-2023, le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) s'est vu allouer des sommes représentant l'ajout de 21 ressources (17 procureurs et 4 employés de soutien administratif). Ainsi :

- le budget autorisé pour l'exercice 2022-2023 est de 2 235 800¹ \$;
- les dépenses réelles au 28 février 2023 sont de 1 324 391 \$.

¹ Les besoins réels ont été revus lors du dernier suivi budgétaire du DPCP au 31 janvier. Ceux-ci correspondent au budget à recevoir du MJQ pour l'année 2022-2023.

Question **87**

ÉVOLUTION PAR MOIS DES EFFECTIFS DANS LE NORD (NOTAMMENT JUGES, TRAVAILLEURS PARAJUDICIAIRES, INTERPRÈTES ET PROCUREURS).

Pour 2022-2023, aucun procureur n'était affecté de façon permanente dans le Nord. Cette région est desservie par la cour itinérante.

Cependant, chaque circuit de la cour itinérante est desservi par une seule et même équipe de procureurs. Sauf circonstances exceptionnelles, les procureurs se rendent toujours dans la même communauté et l'équipe assume la responsabilité des dossiers du début jusqu'à la fin des procédures.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **89**

STATISTIQUES SUR LE NOMBRE D'ACCUSÉS LIBÉRÉS À LA SUITE D'UNE REQUÊTE EN ARRÊT DES PROCÉDURES POUR DÉLAI DÉRAISONNABLE. INDIQUER LE NOMBRE DE REQUÊTES PRÉSENTÉES, LE NOMBRE DE REQUÊTES ENTENDUES, LE NOMBRE DE PROCÈS ABANDONNÉS, LE NOMBRE DE DOSSIERS À RISQUE.

Cette question sera répondue par le MJQ.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **90**

POUR CHAQUE DISTRICT JUDICIAIRE, LE NOMBRE DE DOSSIERS QUI ONT BÉNÉFICIÉ DE PROGRAMMES DE NON JUDICIARISATION OU DE PROGRAMME D'ADAPTABILITÉ, EN INDIQUANT LES TYPES D'INFRACTION (VOLS, VOIES DE FAIT, ETC.).

Tableau statistique – non-judiciarisation par type d'infraction

Infractions	Articles	Nombre	%
Vol d'un bien dont la valeur ne dépasse pas 5 000 \$	334b)ii)	1043	42,43
Voies de fait	266b)	367	14,93
Proférer des menaces de causer la mort ou des lésions corporelles	264.1(1)a)(2)b)	301	12,25
Méfait à l'égard de biens privés	430(1)a)(4)b) 430(1)b)(4)b) 430(1)c)(4)b) 430(1)d)(4)b)	153	6,23
Entrave à un agent de la paix	129a)e)	106	4,31
Agression armée	267a)	62	2,52
Fraude à l'égard d'un bien dont la valeur ne dépasse pas 5 000 \$	380(1)b)ii)	51	2,08
Contravention aux règlements des armes à feu	86(2)(3)b)	33	1,34
Possession de cannabis (Loi sur le cannabis)	8(1)(a) 8(1)(b) 8(1)(e)	32	1,30
Proférer des menaces de brûler, détruire ou endommager des biens meubles ou immeubles/de tuer, empoisonner ou blesser un animal ou un oiseau qui est la propriété de quelqu'un	264.1(1)b)(3)b) 264.1(1)c)(3)b)	17	0,69
Possession simple d'une petite quantité de cannabis (Loi réglementant certaines drogues et autres substances) ¹	4(1)(5)	1	0,04
Infractions diverses	-	292	11,88
Total		2458	100

Statistiques relatives à la non-judiciarisation

District judiciaire	No. greffe	Nom du greffe	Total
Abitibi	605	Amos	10
	614	Baie-James et circuit intérieur	22
	170	Chibougamau	18
	640	Baie-d'Hudson (Grand-Nord)	17
	620	La Sarre	7
	635	Baie d'Ungava (Kuujuuaq)	3
	625	Senneterre	5
	615	Val-d'Or	24
Total district			106
Alma	160	Alma	10
	Total district		
Arthabaska	415	Victoriaville	51
	Total district		

¹ Il importe de noter que la possession simple d'une petite quantité de cannabis en vertu des paragraphes 4(1)(5) de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* n'existe plus depuis l'entrée en vigueur de la *Loi sur le cannabis* le 17 octobre 2018 (L.C. 2018, ch. 16, paragr. 195(1) et 204(1)). La possession de cannabis pouvant donner lieu à une non-judiciarisation (au sens de la directive NOJ-1 du Directeur des poursuites criminelles et pénales) est maintenant prévue aux alinéas 8(1)a), 8(1)b) et 8(1)e) de la *Loi sur le cannabis*. Cet état de fait explique le faible nombre de dossiers traités en non-judiciarisation en vertu des dispositions 4(1)(5) de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **90**

POUR CHAQUE DISTRICT JUDICIAIRE, LE NOMBRE DE DOSSIERS QUI ONT BÉNÉFICIÉ DE PROGRAMMES DE NON JUDICIARISATION OU DE PROGRAMME D'ADAPTABILITÉ, EN INDIQUANT LES TYPES D'INFRACTION (VOLS, VOIES DE FAIT, ETC.). (SUITE)

District judiciaire	No. greffe	Nom du greffe	Total
Baie-Comeau	655	Baie-Comeau	6
		Total district	6
Beauce	350	Saint-Joseph-de-Beauce	36
		Total district	36
Beauharnois	760	Salaberry-de-Valleyfield	72
		Total district	72
Bedford	455	Cowansville	0
	460	Granby	44
		Total district	44
Bonaventure	105	New-Carlisle	15
		Total district	15
Charlevoix	240	La Malbaie	15
		Total district	15
Chicoutimi	150	Chicoutimi	101
		Total district	101
Drummond	405	Drummondville	32
		Total district	32
Frontenac	235	Thetford Mines	6
		Total district	6
Gaspé	115	Havre-Aubert	0
	110	Percé	11
	130	Sainte-Anne-des-Monts	16
		Total district	27
Gatineau	550	Gatineau	234
		Total district	234
Iberville	755	Saint-Jean-sur-Richelieu	47
		Total district	47
Joliette	705	Joliette	79
		Total district	79
Kamouraska	250	Rivière-du-Loup	18
		Total district	18
Labelle	565	Maniwaki	26
	560	Mont-Laurier	46
		Total district	72
Laval	540	Laval	121
		Total district	121
Longueuil	505	Longueuil	184
		Total district	184
Mégantic	480	Lac-Mégantic	9
		Total district	9
Mingan	652	Cour itinérante	7
	650	Sept-Îles	12
		Total district	19
Montmagny	300	Montmagny	18
		Total district	18
Montréal	500	Montréal	62

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **90**

POUR CHAQUE DISTRICT JUDICIAIRE, LE NOMBRE DE DOSSIERS QUI ONT BÉNÉFICIÉ DE PROGRAMMES DE NON JUDICIARISATION OU DE PROGRAMME D'ADAPTABILITÉ, EN INDIQUANT LES TYPES D'INFRACTION (VOLS, VOIES DE FAIT, ETC.). (SUITE)

District judiciaire	No. greffe	Nom du greffe	Total
		Total district	62
Pontiac	555	Campbell's Bay	7
		Total district	7
Québec	200	Québec	305
		Total district	305
Richelieu	765	Sorel	35
		Total district	35
Rimouski	120	Amqui	3
	125	Matane	21
	135	Mont-Joli	8
	100	Rimouski	15
		Total district	47
Roberval	155	Roberval	39
		Total district	39
Rouyn-Noranda	600	Rouyn-Noranda	50
		Total district	50
Saint-François	450	Sherbrooke	209
		Total district	209
Saint-Hyacinthe	750	Saint-Hyacinthe	36
		Total district	36
Saint-Maurice	425	La Tuque	33
	410	Shawinigan	43
		Total district	76
Témiscamingue	610	Ville-Marie	8
		Total district	8
Terrebonne	700	Saint-Jérôme	213
		Total district	213
Trois-Rivières	400	Trois-Rivières	49
		Total district	49
GRAND TOTAL			2458

Question **91**

TOUT DOCUMENT PRÉPARÉ VISANT L'AMÉLIORATION DE L'ACCOMPAGNEMENT OU DU PARCOURS JUDICIAIRE D'UNE VICTIME DE VIOLENCE SEXUELLE ET CONJUGALE.

Modifications aux directives du directeur des poursuites criminelles et pénales

Entre décembre 2021, juin 2022 et décembre 2022, le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) a modifié ses directives pour donner suite au Rapport du comité d'experts sur l'accompagnement des personnes victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale, intitulé Rebâtir la confiance.

Le DPCP fait désormais en sorte qu'un même procureur traite un dossier de violence sexuelle et de violence conjugale du début à la fin du processus judiciaire, sauf à la cour itinérante, dans le Nord-du-Québec et l'Est du Québec. C'est ce qu'on appelle la poursuite verticale.

Si des circonstances entraînent un changement de procureur dans son dossier, le nouveau procureur au dossier en informe la personne victime.

Aussi, depuis le 15 décembre 2021, si les circonstances du dossier s'y prêtent, les procureurs doivent privilégier l'utilisation de la preuve matérielle afin d'éviter, lorsque possible, l'assignation de la victime ou d'un témoin.

Pour ce faire, les procureurs doivent :

- lors de l'enquête préliminaire, privilégier le dépôt en preuve de la déclaration écrite ou vidéo que les personnes victimes ont faite à la police;
- utiliser des moyens de preuve autres que leur témoignage (documents, enregistrements, échantillons d'ADN, etc.) durant les procédures judiciaires, si la preuve recueillie le permet.

Lorsque la loi l'autorise, les procureurs envisagent et favorisent, à toutes les étapes des procédures, l'utilisation de mesures d'aide au témoignage telles que le huis clos, la présence d'une personne de confiance ou d'un responsable d'un chien d'assistance judiciaire accompagné de son chien, le témoignage à l'extérieur de la salle d'audience ou derrière écran ou autre dispositif, etc.

De plus, depuis le 15 décembre 2021, les procureurs doivent s'assurer que les personnes victimes sont informées :

- du cheminement de leur dossier ainsi que des démarches et des étapes à venir;
- de la décision rendue par le juge sur l'utilisation de mesures pour faciliter leur témoignage;
- de la possibilité de conclure une entente sur la peine avec la défense, de la conclusion d'une telle entente et de son contenu.

Avant de conclure une entente avec la défense, les procureurs doivent s'informer auprès de la personne victime des conséquences du crime sur sa vie.

Dans ses directives, le directeur du DPCP demande également aux procureurs de veiller à ce que la personne victime comprenne :

- les conditions imposées à la personne accusée par le juge, par exemple de ne pas entrer en contact avec elle;
- la façon de signaler le non-respect de ces conditions.

Les directives ont également été modifiées afin d'assurer une plus grande protection du droit à la vie privée et à l'intégrité des victimes dont les images se retrouvent dans la preuve du ministère public, et ce, de l'étude du dossier à la requête en confiscation visant ces items.

Des procureurs mieux formés

Dans la foulée des recommandations du rapport Rebâtir la confiance, le DPCP a développé deux parcours de formation spécialisée en violence sexuelle et en violence conjugale pour bonifier les connaissances de tous les procureurs susceptibles de traiter de tels dossiers.

Ligne info DPCP en violence conjugale et sexuelle - 1 877 547-DPCP (3727)

Depuis le 5 décembre 2022, la ligne téléphonique d'information gratuite du DPCP sur le processus judiciaire criminel s'adresse aux personnes victimes de violence conjugale, en plus des personnes victimes de violence sexuelle (mise en fonction le 9 avril 2018), ainsi qu'aux intervenants qui œuvrent auprès d'elles. Cette annonce a été faite dans le cadre de la semaine d'action contre les violences faites aux femmes.

En date du 28 février 2023, la Ligne info DPCP violence conjugale et sexuelle a reçu plus 1 065 appels.

Les personnes victimes de violence conjugale au Québec peuvent désormais joindre une procureure pour obtenir gratuitement de l'information fiable et pertinente portant notamment sur :

- le déroulement du processus judiciaire criminel et l'accompagnement offert par les procureurs du DPCP tout au long de leur passage au sein du système de justice;
- les mesures pouvant faciliter leur témoignage à la cour;
- le traitement d'une plainte à la police;
- l'autorisation d'une poursuite criminelle en matière de violence conjugale;
- la possibilité de demander la résiliation d'un bail résidentiel.

Information pour les personnes victimes

Pour joindre les victimes sur les réseaux sociaux, le DPCP a produit et diffusé des capsules d'information sur le processus judiciaire et le rôle des procureurs en matière de crimes de violence sexuelle afin de démystifier et de vulgariser certains aspects du processus judiciaire.

Le DPCP a augmenté sa présence sur les médias sociaux, permettant ainsi de rejoindre un plus grand bassin de la population.

Plusieurs articles ont été publiés sur le blogue du DPCP sur des sujets d'intérêt pour les victimes de violence sexuelle.

En février 2022, le ministère de la Justice du Québec et le DPCP ajoutaient, sur le site Web www.quebec.ca, la section « Accompagnement des personnes victimes d'un crime ».

En 2022-2023, le DPCP a bonifié le contenu de cette section en y publiant des pages portant sur :

- la réflexion entourant la décision de porter plainte à la police à la suite d'un crime;
- la participation des personnes victimes au processus judiciaire criminel, de la plainte à la police jusqu'à l'audience sur la détermination de la peine de la personne accusée;
- les aides financières et les congés mis à la disposition des personnes victimes.

Ce contenu s'ajoute à celui portant sur :

- les services d'aide (ressources) à la disposition de ces personnes;
- la préparation et le déroulement de leur témoignage à la cour;
- les mesures destinées à protéger et à préserver leur identité, leur sécurité ainsi qu'à faciliter leur témoignage.

Entente avec l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes

L'Association québécoise Plaidoyer-Victimes (AQPV) et le DPCP ont conclu une entente afin de collaborer à la rédaction de 10 fiches spécialisées destinées aux intervenants (fiches Intervenants) œuvrant auprès des victimes d'actes criminels, ainsi que 10 fiches vulgarisées portant sur les mêmes sujets et s'adressant aux personnes victimes d'actes criminels et à leurs proches (fiches Victimes).

Ces fiches portent sur des mesures visant à favoriser la participation des victimes de crimes à caractère sexuel au processus judiciaire. Au total, 10 fiches Intervenants et 10 fiches Victimes documentent des mesures prévues au Code criminel et à la Charte canadienne des droits des victimes. Elles ont été rédigées par différents procureurs et visent à faciliter l'expérience des personnes victimes dans le système de justice pénale.

Un lancement des fiches a été organisé lors d'un atelier le 18 novembre 2021 dans le cadre de la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels 2021. L'atelier était intitulé « la mise en œuvre des droits des victimes » : un projet de collaboration visant les droits des personnes victimes prévus à la Charte canadienne des droits des victimes et leur mise en œuvre par les directives adoptées au sein

du DPCP. Les publications contenant les fiches ont été transmises aux participants de l'atelier ainsi qu'à ceux ayant reçu une invitation pour y participer; elles ont également été partagées sur les réseaux sociaux du DPCP.

Également, plusieurs publications numériques regroupent le contenu des fiches, notamment sur le blogue du DPCP, depuis novembre 2021.

FORMATIONS VISANT L'AMÉLIORATION DE L'ACCOMPAGNEMENT OU DU PARCOURS JUDICIAIRE D'UNE VICTIME DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE :

Le DPCP a offert plusieurs formations en 2022-2023 visant l'amélioration de l'accompagnement ou du parcours judiciaire d'une personne victime de violence sexuelle et de violence conjugale. Des documents ont été préparés et distribués aux participants de ces formations, soit des procureurs, des policiers, ou des intervenants sociojudiciaires.

En matière de violence sexuelle, les formations offertes en 2022-2023:

- la gestion des biens dans un contexte de cyberexploitation des enfants;
- pair à pair;
- formation en cyberinfiltration;
- la cyberexploitation;
- peines en ESEI : être un procureur bien outillé;
- infraction sexuelle;
- infraction d'ordre sexuel;
- résiliation du bail pour cause de violence conjugale ou d'agression à caractère sexuel;
- exploitation sexuelle et marchandisation des services sexuels;
- conférence annuelle des procureurs bilingues de Colombie-Britannique;
- la formation obligatoire Parcours en violence sexuelle.

Un colloque virtuel en matière de violence sexuelle a également été organisé par le DPCP. Ayant eu lieu du 1^{er} au 4 février 2022, il avait pour objectif de développer une compréhension et un langage communs, afin de mieux comprendre et ainsi mieux accompagner les personnes victimes de violence sexuelle dans leur parcours à travers le système judiciaire criminel :

- placer les personnes victimes de violence sexuelle au centre de nos interventions : comprendre pour mieux agir.
-

En matière de violence conjugale en 2022-2023

Les formations internes offertes :

- Formation spécialisée en violence conjugale une approche multidisciplinaire au bénéfice de la personne victime de violence conjugale, les 28 et 29 mars 2022 :
 - la strangulation, le traumatisme crânien et les observations du pathologiste judiciaire en contexte de violence conjugale;
 - les traumatismes médicaux et les effets sur le témoignage;
 - les prélèvements sur une victime de violence conjugale sans mortalité;
 - démystifier le contrôle coercitif;
 - comportements contre-intuitifs particularisés et les mythes et préjugés en matière de violence conjugale;
 - témoignage d'une victime de violence conjugale sur son cheminement et l'importance de l'accompagnement du procureur dans son parcours judiciaire;
- formation obligatoire en violence conjugale;
- formation de base en violence conjugale;
- résiliation du bail résidentiel pour cause de violence conjugale ou d'agression à caractère sexuel (public cible : officiers publics désignés).

Les formations externes offertes :

- présentation sur le processus judiciaire criminel particularisé aux infractions commises dans un contexte de violence conjugale dans le cadre de la formation « Violences entre partenaires intimes » par la Sûreté du Québec, le 24 mai 2022;
- le processus judiciaire criminel particularisé aux infractions commises dans un contexte de violence conjugale, le 10 novembre 2022;
- intervenir en matière de violence conjugale, intrafamiliale et sexuelle par les corps de police autochtones.

Formations traitant de l'accompagnement des victimes de violence sexuelle et de violence conjugale :

- les victimes face au système de justice : le connaître pour mieux intervenir (public cible : intervenants), formation de deux jours offerte huit fois au cours de la période 2022-2023.

GUIDE DU POURSUIVANT – INFRACTIONS RELATIVES À LA VIOLENCE ET À L'EXPLOITATION SEXUELLES :

Le 18 juin 2021, le DPCP a diffusé à l'interne le Guide du poursuivant – infractions relatives à la violence et à l'exploitation sexuelles. Ce guide, non public, concrétise un engagement pris dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021.

Cet ouvrage de référence pour tout procureur ayant à traiter des dossiers de violence et d'exploitation sexuelle résume l'état du droit, la jurisprudence applicable ainsi que les meilleures pratiques en la matière et intègre les notions spécifiques et les enjeux reliés à ce type de criminalité, de même que des renseignements importants quant aux droits des personnes victimes et au soutien offert à celles-ci. Plus particulièrement, le guide incorpore, sous la forme d'outils pratiques, des orientations à privilégier, des paramètres utiles à la prise de décisions et des conseils de type marche à suivre schématisée, dans le but notamment de mieux répondre aux besoins des personnes victimes. Des travaux préliminaires ont été entrepris en lien avec la mise à jour du guide, qui s'amorcera en 2023.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **92**

**LA LISTE ET L'ÉTAT DES PRINCIPALES CAUSES PENDANTES EN MATIÈRE
CRIMINELLE AU 31 MARS 2023.**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits budgétaires.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **94**

LA LISTE DES PROCÈS EN MATIÈRE CRIMINELLE QUI ONT AVORTÉ POUR 2022-2023. INDIQUER LE NOMBRE ET LA NATURE DES ACCUSATIONS QUI SONT TOMBÉES.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits budgétaires.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **95**

NOMBRE DE POURSUITES INTENTÉES PAR LE DPCP À LA SUITE DES VÉRIFICATIONS DE LA COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION.

Aucune poursuite n'a été intentée par le Directeur des poursuites criminelles et pénales à la suite des vérifications de la Commission d'accès à l'information.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **96**

NOMBRE DE POURSUITES INTENTÉES PAR LE DPCP À LA SUITE DES VÉRIFICATIONS DU COMMISSAIRE AU LOBBYISME, PAR SECTEUR VISÉ PAR LA LOI ET EFFECTUÉES EN 2022-2023 :

- A. À LA SUITE D'UNE PLAINTÉ;
- B. DE LA PROPRE INITIATIVE DU COMMISSAIRE;

INDIQUER POUR CHACUN DES SECTEURS VISÉS PAR LA LOI :

- I. L'OBJET DE LA POURSUITE;
- II. LES SANCTIONS DONNÉES.

Au cours de l'année 2022-2023, 13 poursuites ont été intentées (constats d'infractions signifiés) par le Directeur des poursuites criminelles et pénales en regard de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme (RLRQ, c. T-11.011).

Le tableau suivant présente le nombre de poursuites intentées (constats d'infraction signifiés) par article de loi.

	2022-2023
Article 15	13
Total	13

Article 15: Tout changement au contenu de la déclaration relative à un lobbyiste, y compris celui résultant de la fin de son engagement et celui résultant de l'exercice de nouvelles activités de lobbyisme, doit, au plus tard le 30^e jour suivant le changement, faire l'objet d'un avis de modification présenté au registre.

Parmi ces 13 dossiers, un dossier s'est terminé au cours de l'année par la réception d'un plaidoyer de culpabilité et le paiement complet du montant total réclamé, soit une amende de 500 \$, des frais de 159 \$ et une contribution de 40 \$.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **97**

BILAN DÉTAILLÉ DES MESURES DE LA STRATÉGIE DES DÉLAIS EN MATIÈRE CRIMINELLE ET PÉNALE, VENTILÉ ET SOMMES OCTROYÉES PAR MESURE EN DATE DU 31 MARS 2023

Cette question fait référence au C.T. 217110 (*Jordan*). Ces postes ont été accordés au DPCP en décembre 2016 et sont reconduits chaque année.

Stratégie d'action gouvernementale visant à contribuer à la réduction des délais en matière criminelle et pénale		
État d'avancement de la mise en œuvre des mesures en date du 28 février 2023		
Mesure	Responsable	État d'avancement
69 postes de procureurs aux poursuites criminelles et pénales additionnels au DPCP	DPCP	69 postes ont fait l'objet d'une première dotation
114 nouveaux effectifs en soutien aux procureurs du DPCP	DPCP	114 postes ont fait l'objet d'une première dotation

Total des effectifs au 28 février 2023	Responsable
69 postes de procureurs, parmi les 69, ont fait l'objet d'une première dotation	DPCP
114 postes d'effectifs en soutien au procureur, parmi le 114, ont fait l'objet d'une première dotation	DPCP

Des 183 postes, 10 postes ont servi à régulariser des postes attribués au Service de la gestion des biens pour lesquels la rémunération est payée à même les sommes confisquées en vertu du *Code criminel*.

Tous les postes attribués dans le cadre de ce C.T. ont depuis été comblés et font l'objet d'un roulement régulier de personnel.

Budget 2022-2023

Ministère / Organisme	budget 2022-2023	dépense 2022-2023
Directeur des poursuites criminelles et pénales	14 697 900 \$	15 015 720 \$

Question **106**

BILAN DE MISE EN ŒUVRE PAR MESURE, AVEC ÉCHÉANCIER ET SOMMES VERSÉES POUR CHACUNE DES MESURES DU PLAN DE MODERNISATION DE LA JUSTICE. VENTILATION DÉTAILLÉE DE L'UTILISATION DES BUDGETS.

Le Plan pour moderniser le système de Justice (PMSJ) a fait l'objet d'une annonce le 24 avril 2018.

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) collabore activement à la réalisation du PMSJ qui s'articule autour de trois axes : instaurer des pratiques innovantes, mettre la justice à l'heure des nouvelles technologies et communiquer efficacement l'information entre les principaux partenaires.

Les mesures prévues au PMSJ, qui sont sous la gouverne du DPCP, sont maintenant achevées, à l'exception du programme de transformation numérique des dossiers de poursuite, pour lequel les travaux se poursuivent.

Mesures achevées :

- programme de non-judiciarisation;
- mise en place de différentes pratiques favorisant la négociation avant l'audience au pénal;
- lignes directrices en matière de divulgation de la preuve pour les corps policiers;
- formation des procureurs aux poursuites criminelles et pénales (procureurs) sur les directives;
- programme « Offre de règlement rapide »;
- assurer la disponibilité des procureurs en dehors des salles de cours;
- déploiement d'un logiciel de formation en ligne pour les procureurs.

Mesure en cours :

- Programme de gestion électronique des dossiers de poursuites (GESTE).

Sous la responsabilité et gouverne du DPCP, ce programme a pour objectif l'informatisation du processus de travail des procureurs et du personnel administratif du DPCP en mettant en place des processus et des solutions qui permettent :

- de recevoir numériquement des services de police et partenaires les demandes d'intenter des procédures et les éléments de preuve;
- d'analyser et traiter numériquement les demandes d'intenter des procédures dans le but de rendre une décision d'intenter ou non des procédures judiciaires;
- de divulguer la preuve.

Ce programme regroupe plusieurs projets :

- les travaux liés au programme GESTE continuent de progresser. Le dossier d'affaires du troisième projet « Déploiement des solutions d'affaires - Volet criminel » a été approuvé par le Secrétariat du Conseil du trésor le 30 novembre 2021. L'objectif est de déployer les solutions développées dans les projets précédents et d'assurer la gestion du changement au sein des différents bureaux du DPCP. L'échéancier de ce projet est fixé au 30 novembre 2023;
- le projet « Décision et dossier de poursuite » s'est terminé le 10 juillet 2022. Ce projet visait l'ajout de fonctionnalités, la conception du dossier de cour numérique, la production des documents légaux et l'intégration d'une solution sécuritaire de divulgation numérique de la preuve;
- le projet « Réception et analyse des demandes d'intenter des procédures » s'est quant à lui terminé le 31 août 2020. Celui-ci a permis de mettre en place les infrastructures et le développement des versions de base des solutions d'affaires.

Utilisation des budgets par Axes – en k\$

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	TOTAL
	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Dépenses probables	
Instaurer des pratiques innovantes	25,1	696,0	803,6	860,9	901,5	3 287,1
Mettre la justice à l'heure des nouvelles technologies	31,4	77,3	89,7	109,7	115,3	423,4
Communiquer efficacement l'information entre les principaux intervenants	2 954,4	8 165,8	6 517,1	7 609,5	9 745,5	34 992,3
Total	3 010,9	8 939,1	7 410,4	8 580,1	10 762,3	38 702,8

*Les dépenses probables représentent la prévision attendue au 31 mars 2023.

Question **107**

LISTE DES MESURES SUSPENDUES DU PLAN DE MODERNISATION DE LA JUSTICE.

Aucune mesure du Plan pour moderniser le système de justice n'a été suspendue.

Question **108**

LISTE DES MESURES MODIFIÉES DU PLAN DE MODERNISATION DE LA JUSTICE.

Dans le cadre du Plan pour moderniser le système de justice, aucune modification n'a été apportée aux mesures du Directeur des poursuites criminelles et pénales en 2022-2023.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **130**

LISTE DES POURSUITES INTENTÉES PAR LE DPCP À LA SUITE DES VÉRIFICATIONS OU DES ENQUÊTES EFFECTUÉES PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES OU LA COMMISSION MUNICIPALE AUPRÈS DE MUNICIPALITÉS, D'ÉLUS OU DE FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits budgétaires.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **132**

NOMBRE DE RENCONTRES DU COMITÉ FÉDÉRAL-PROVINCIAL DES POURSUIVANTS EN 2022-2023. FOURNIR TOUT DOCUMENT DÉPOSÉ ET INDIQUER :

- A. LES COÛTS;**
- B. LES DATES ET LIEUX;**
- C. LES PERSONNES PRÉSENTES;**
- D. LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR.**

Date	Lieu	Personnes présentes	Coût
31 mai au 1 ^{er} juin 2022	Kelowna, Colombie-Britannique	M ^e Patrick Michel M ^e Anny Bernier	4 609 \$
19 au 20 octobre 2022	Rencontre virtuelle	M ^e Patrick Michel M ^e Marie-France Gagnon	0 \$

Les ordres du jour et les procès-verbaux sont confidentiels puisque ces rencontres se tiennent à huis clos. De plus, ces documents sont protégés en vertu de l'article 19 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, puisqu'ils sont formés de renseignements dont la divulgation porterait vraisemblablement préjudice à la conduite de relations qu'entretient le gouvernement du Québec avec d'autres gouvernements.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PLQ)

Étude des crédits 2023-2024

Question **158**

NOMBRE DE POURSUITES, PAR RÉGION, INTENTÉES EN 2022-2023 PAR LE DPCP RELATIVEMENT À DES INFRACTIONS À LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE (RLRQ CHAP. C.-11), INCLUANT LE TABLEAU DES RÉSULTATS ET LA VENTILATION PAR ARTICLE.

Au cours de l'année 2022-2023, 23 poursuites ont été intentées (constats d'infraction signifiés) par le Directeur des poursuites criminelles et pénales relativement à des infractions à la Charte de la langue française (RLRQ, c. C-11).

2022-2023 (du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023)

Charte de la langue française

Ventilation par article

Article	Nombre de poursuites intentées (Constats d'infraction signifiés)
51	5
52	9
57	1
58	2
10 R.9	2
25.1 R.9	4
Total	23

Article 51 : Inscription sur un produit dans une langue autre que le français

Article 52 : Publication sur site Web rédigée dans une langue autre que le français

Article 57 : Facture, reçu ou quittance dans une autre langue que le français

Article 58 : Affichage public ou publicité commerciale dans une autre langue que le français

Article 10 R.9 : Rédaction d'une publication commerciale sur Internet dont la version française ne respecte pas les conditions d'accessibilité et de qualité

Article 25.1 R.9 : Affichage d'une marque de commerce dans une autre langue que le français

Suivi des constats d'infraction signifiés	
Résultat	Somme
Plaidoyer de culpabilité	3
Procès	12
Prêt à transférer à la cour	1
Délai plaidoyer/paiement ¹	7
Total	23

¹ Le défendeur a 30 jours, après la signification du constat d'infraction, pour transmettre son plaidoyer ou son paiement (art. 160 du *Code de procédure pénale* (RLRQ, c. C-25.1)).

Question **163**

CONCERNANT LA LUTTE À LA VIOLENCE CONJUGALE ET FAMILIALE, FOURNIR :

- A. UNE VENTILATION DES BUDGETS ALLOUÉS POUR COMBATTRE LE PHÉNOMÈNE DE LA VIOLENCE CONJUGALE ET FAMILIALE EN 2022-2023;
 B. LE BILAN DES MESURES ENTREPRISES POUR VENIR EN AIDE AUX FEMMES ET AUX ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE ET FAMILIALE, ET POUR COMBATTRE CE PHÉNOMÈNE.

L'intervention du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) dans ce domaine se fait en étroite collaboration avec les divers partenaires impliqués dans le traitement de cette problématique, comme en témoigne le dernier Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 (Plan d'action 2018-2023), rendu public le 10 août 2018.

BUDGET

Les trois mesures du Plan d'action 2018-2023, sous la responsabilité du DPCP, représentent un coût de 19,7 M\$ dont 18,0 M\$ financés en contrepartie de crédits additionnels annoncés au Plan économique du Québec de mars 2018.

Le DPCP s'est vu allouer des sommes représentant l'ajout de 25 ressources (20 procureurs aux poursuites criminelles et pénales (procureurs), 1 technicien en droit et 4 employés de soutien) :

- le budget autorisé pour l'exercice 2022-2023 est de 3 034 900 \$;
- les dépenses réelles au 28 février 2023 sont de 2 907 793 \$;

MESURES DU PLAN D'ACTION SOUS LA GOUVERNE DU DPCP

Action 32 : Adopter un programme de rencontre entre le procureur et la victime

La directive VIO-1 qui guide le procureur dans l'exercice de ses fonctions a été revue et publiée en novembre 2018. Elle prévoit la manière dont les dossiers de violence conjugale doivent être traités, en application de la politique d'intervention en matière de violence conjugale et conformément à l'orientation 16 du ministre de la Justice du Québec, et ce, afin d'encourager la dénonciation, favoriser la participation des victimes au processus judiciaire et préserver la confiance du public dans l'administration de la justice.

La directive VIO-1 prévoit dorénavant la tenue d'une rencontre entre le procureur responsable du dossier et la victime, et ce, dès que possible après le dépôt des accusations et dans tous les cas, avant le jour du témoignage de la victime. Le procureur rencontre cette dernière pour notamment l'informer du déroulement du processus judiciaire, de sa participation, de ses droits ainsi que des mesures facilitant son témoignage, répondre à ses questions et à ses préoccupations et identifier ses besoins en lien avec sa préparation pour rendre son témoignage devant le tribunal. Cette rencontre vise à créer un lien de confiance avec le procureur, à favoriser la participation de la victime au processus judiciaire, à atténuer ses craintes et accroître sa confiance dans l'administration de la justice.

Depuis le 1^{er} avril 2020, cette rencontre post-autorisation entre le procureur et la victime est intégrée au système de mission du DPCP et doit être documentée par le procureur au dossier afin de rendre compte de l'objectif 1.1 « Assurer la tenue d'une rencontre entre la victime en situation de vulnérabilité et le procureur dans le cadre des procédures judiciaires » du [Plan stratégique 2019-2023](#). Essentiellement, le procureur remplit dans un premier temps la « déclaration d'obligation de rencontre » en indiquant si une telle obligation existe dans le dossier.

Au surplus, le paragraphe 17 de la directive VIO-1 a été modifié le 15 décembre 2021 pour prévoir la rencontre entre le procureur et la victime dans un délai raisonnable avant le jour d'une audition dans laquelle cette dernière pourrait être appelée à témoigner afin de la préparer adéquatement à l'audition devant le tribunal, à moins que les circonstances ne s'y prêtent pas.

Action 33 : Mettre en place un mécanisme de coordination pour favoriser l'uniformisation des pratiques de tous les procureurs

Mise sur pied en mars 2018 d'une communauté de savoir au sein du DPCP regroupant des procureurs expérimentés issus de plusieurs districts judiciaires. Le mandat de cette communauté est de créer un lieu d'échange et de partage pour les membres afin de permettre une uniformisation des pratiques, tout en respectant les réalités régionales de chacun, et ce, pour assurer un traitement équitable et de qualité aux victimes. Plusieurs rencontres sont tenues annuellement, lors de la période 2022-2023, des

rencontres ont eu lieu en février, juin et décembre 2022 ainsi qu'en février 2023. La communauté demeure active hormis ces rencontres, des échanges ont fréquemment lieu entre les membres, toujours dans une optique de partage d'expertise.

Action 34 : Favoriser et prioriser le traitement judiciaire des dossiers de violence conjugale

La directive VIO-1 prévoit spécifiquement que le procureur doit accorder la priorité aux dossiers de violence conjugale dans la fixation de dates de procès et doit faire valoir auprès du tribunal la nécessité de procéder dans les plus brefs délais, afin de maintenir la participation de la victime dans le processus judiciaire.

Le procureur doit s'opposer à toute demande de remise qui paraît avoir pour but de retarder les procédures.

La priorisation de ces dossiers vise à assurer un meilleur soutien aux victimes, à favoriser leur mobilisation et à maintenir les conditions de protection à leur égard.

Comme indiqué au Plan stratégique 2019-2023, le DPCP s'engage à diminuer le délai moyen de traitement entre la réception de la demande et la décision du procureur de porter ou non des accusations. Durant cette période, le DPCP s'est engagé à augmenter la proportion des demandes d'intenter des procédures qui sont traitées dans un délai de 34 jours et moins.

En réponse aux délais occasionnés par la diminution de jours siégés par les juges de la chambre criminelle et pénale de la Cour du Québec, en raison de la décision de la juge en chef de revoir le ratio entre les jours siégés et les jours en délibéré, par une instruction publiée le 16 février 2023 à l'intention de l'ensemble des procureurs, le directeur a identifié les dossiers en matière de violence conjugale parmi ceux qui doivent être priorités.

MESURES DU PLAN D'ACTION SPÉCIFIQUE POUR PRÉVENIR LES SITUATIONS DE VIOLENCE CONJUGALE À HAUT RISQUE DE DANGÉROSITÉ ET ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ DES VICTIMES 2020-2025

En raison de son mandat de poursuivant public, le DPCP n'est pas porteur de mesure dans le cadre de ce plan qui vise la prévention des situations de violence conjugale. Il est toutefois collaborateur de plusieurs d'entre elles :

Action 2 : Produire un aide-mémoire à l'intention des services policiers concernant l'engagement de ne pas troubler l'ordre public prévu à l'article 810 du Code criminel et s'assurer que les victimes ont accès à de l'information juste et fiable quant aux limites de ce recours.

En juillet 2021, en plus de l'appui offert au ministère de la Sécurité publique dans la rédaction de leur aide-mémoire à l'intention des services de police, le DPCP a publié sur le site Internet Québec.ca de l'information juridique pertinente à l'intention des victimes afin de bien les informer sur l'article 810 du Code criminel.

Action 10 : Étendre à quatre régions supplémentaires le Service d'évaluation des conjoints violents au stade de la mise en liberté provisoire. Il fait la promotion de ce service au sein du DPCP et enjoint les procureurs à y avoir recours.

Depuis juin 2021, le Service d'évaluation des conjoints violents est maintenant disponible dans toutes les régions du Québec et le DPCP en a informé l'ensemble des procureurs en réitérant l'importance de son utilisation. De plus, une présentation du programme a été offerte par le ministère de la Sécurité publique aux membres de la communauté de savoir en violence conjugale, le 21 septembre 2021, afin d'en faire davantage la promotion auprès du réseau. Le DPCP en a en outre fait la promotion auprès des avocats agissant en défense, le consentement de l'accusé à sa participation étant requis.

ACTION 14 : Mener une étude de faisabilité quant à l'implantation de bracelets antirapprochement comme moyen de prévention des homicides conjugaux. Il participera aux rencontres qui seront tenues avec les chercheurs lors des échanges quant aux résultats de la recherche.

Le 26 avril 2021, les chercheurs de l'Université Laval ont présenté leur rapport de l'étude de faisabilité qu'ils ont réalisée en avril 2021. Leur conclusion sur la faisabilité étant positive, un comité avisé a été créé en juin 2021 auquel le DPCP participait. Divers enjeux et préoccupations ont été discutés lors des diverses rencontres. Le 1^{er} décembre 2021, le gouvernement a annoncé qu'il allait de l'avant dans l'implantation des BAR. Se faisant, les travaux pour l'implantation sont toujours en cours.

En mai 2022, s'est amorcé le déploiement progressif des bracelets antirapprochement (BAR). À ce jour, les BAR sont déployés dans les régions de Québec, Joliette, Salaberry-de-Valleyfield, Chaudière-Appalaches, Laurentides, Laval, Lanaudière, Montérégie et la Mauricie.

La communauté de savoir en violence conjugale a d'ailleurs eu une deuxième présentation sur les BAR en février 2023.

Selon le calendrier d'implantation actuel, mis à jour en octobre 2022, la mesure devrait être implantée dans toutes les régions du Québec d'ici octobre 2023. Les dernières implantations se feront en septembre 2023 dans les régions de la Gaspésie, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

AUTRES MESURES MISES EN PLACE

FÉMINICIDES : Les nombreux féminicides de l'année 2021 et l'augmentation de la violence conjugale bien documentée en contexte de pandémie ont conduit à l'annonce d'une mesure prioritaire en violence conjugale pour lutter contre cette grave problématique. En date du 15 juin 2021, le Secrétariat du Conseil du trésor a autorisé au DPCP un rehaussement de sa cible d'heures rémunérées et de crédits de façon pérenne afin de permettre la mise en place d'un système de poursuite verticale en matière de violence conjugale et de violence sexuelle, en plus d'améliorer l'accompagnement des victimes (C.T. 224528). Cet investissement a permis d'embaucher 35 nouveaux procureurs. La poursuite verticale est maintenant implantée dans tous les points de service, à l'exception de la cour itinérante.

Directives : Le DPCP a revu ses directives [VIO-1](#) et [ENG-1](#) dès novembre 2018 en application du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023. À la suite des différentes recommandations en lien avec la violence conjugale et la violence sexuelle émises depuis 2018, et particulièrement en 2020-2021, le DPCP a de nouveau modifié sa directive VIO-1 en décembre 2021 afin notamment d'y prévoir le principe de la poursuite verticale par un procureur ayant reçu, dans la mesure du possible, une formation spécialisée en la matière.

Engagement de ne pas troubler l'ordre public : Les procureurs ne peuvent recourir à l'article 810 du *Code criminel* (C.cr.) ou substituer une dénonciation pour une infraction par une dénonciation en vertu de l'article 810 C.cr. hormis les critères spécifiques énumérés aux directives [VIO-1](#) et [ENG-1](#).

Résiliation de bail : Lorsque la sécurité des victimes de violence sexuelle ou de violence conjugale ou envers un enfant est menacée, des procureurs sont spécifiquement désignés comme officiers publics pour traiter les demandes d'attestation en vue de la résiliation d'un bail résidentiel ([Politique encadrant le traitement par les officiers publics des demandes d'attestation en vue de la résiliation d'un bail résidentiel pour motifs de violence conjugale ou d'agression à caractère sexuel](#)).

Judiciarisation : La directive [NOJ-1](#) précise qu'un contrevenant qui commet une infraction criminelle qui concerne ou qui est reliée à la violence conjugale ne peut bénéficier du Programme de traitement non judiciaire de certaines infractions criminelles commises par des adultes.

Comités, partenariats et formations externes : Le DPCP travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires impliqués dans le traitement judiciaire de la violence conjugale en participant à divers comités, forums, séances de formation, conférences et tables de concertation. Au mois de mai 2022, une formation spécialisée en violence conjugale a été offerte aux sergents d'enquête VPI de la Sûreté du Québec. De plus, une formation spécialisée en violences conjugale et sexuelle a été offerte à des policiers de corps de police autochtone provenant de plusieurs communautés depuis avril 2022 et d'autres formations sont prévues pour l'année 2023. Finalement, une formation sur le processus judiciaire a été offerte en novembre 2022 à des intervenants. Le DPCP participe à de nombreux comités portant sur le traitement judiciaire de la violence conjugale dont le Comité sur les BAR, du Comité de travail en violence conjugale, du Comité d'examen des décès liés à la violence conjugale et la table de concertation nationale sur l'intervention policière en violence conjugale.

Formation interne : Le DPCP offre à l'École des poursuivants une formation de base en violence conjugale à tous les nouveaux procureurs. Des formations spécialisées virtuelles sont également offertes. Ces formations favorisent une meilleure connaissance de la problématique de la violence conjugale et permettent aux procureurs d'être sensibilisés aux difficultés qu'éprouvent les victimes et les témoins dans le processus judiciaire. Le DPCP a également offert près de 15 h de formation obligatoire en violence conjugale et 15 h de formation en violence sexuelle pour les procureurs susceptibles d'œuvrer dans ces dossiers.

Information aux victimes : Le DPCP a participé à l'élaboration et la publication de divers outils d'information pour les victimes de violence conjugale dont le lancement d'une section destinée aux victimes d'actes criminels sur le site Québec.ca, comportant diverses rubriques, dont une concernant l'engagement de ne pas troubler l'ordre public prévu à l'article 810 du Code criminel et une sur la résiliation de bail en cas de violence conjugale ou d'agression à caractère sexuel. Le DPCP a élaboré, en collaboration avec l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes, 10 fiches d'informations destinées aux victimes et aux intervenants qui sont également disponibles sur le site Québec.ca.

Élargissement de la Ligne INFO-DPCP aux infractions commises en contexte de violence conjugale : Le DPCP a mis sur pied en avril 2018 une ligne de renseignements destinée aux personnes

victimes de violence sexuelle hésitant à porter plainte et aux organismes venant en aide à ces personnes. Le 5 décembre 2022, le DPCP a étendu la couverture de cette ligne (Ligne info DPCP violence conjugale et sexuelle) aux personnes victimes de violence conjugale ainsi qu'aux intervenants qui les soutiennent.

En date du 28 février 2023, la Ligne info DPCP violence conjugale et sexuelle a reçu plus 1 065 appels.

- La ligne téléphonique 1 877 547-DPCP (3727) est en activité du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.
- Le service est gratuit et entièrement confidentiel.